

2 - CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRÉSENTATION AUX EXAMENS DE GRADE ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le candidat peut circuler librement sur le territoire pour se présenter aux épreuves UV1 kata/forme imposée, UV2 technique et UV3 efficacité, sous réserve de respecter les conditions générales de présentation et d'inscription.

Les participants aux UV des passages de grades (candidats et partenaires) devront porter un judogi blanc sans dossard.

Pour le Jiu-Jitsu Brésilien, il s'agira d'une tenue blanche et conforme à la réglementation sportive en vigueur. [Règles de compétition – Article 16.](#)

2.1 - CONDITIONS D'ELIGIBILITE

2.1.1 - Conditions générales de présentation pour les licenciés à la FFJDA

- L'engagement d'un candidat aux épreuves de passage de grade doit être validé par l'enseignant licencié de la FFJDA déclaré sur le contrat club dans lequel le candidat est licencié au cours de la saison.
- Pour qu'un club puisse présenter des candidats, il doit être en conformité avec les statuts et règlements de la FFJDA et de la CSDGE.
- Pour le 1er dan, le candidat doit pouvoir justifier d'au moins 2 licences à la FFJDA ou à une fédération affiliée à la Fédération Internationale de Judo ou de Jujitsu à la date de la première épreuve de l'examen.
- Pour tous les dans, les conditions figurent dans le tableau récapitulatif.

2.1.2 - Conditions générales de présentation pour les non-licenciés à la FFJDA

Sont concernés : les candidats adhérents à des fédérations multisports, affinitaires, scolaires et universitaires agréées reconnues par le CNOSF.

Les candidats doivent :

- Être inscrits par un club affilié à l'une de ces fédérations et présentés par un enseignant habilité.
- Justifier de 2 années de licence FFJDA ou de la fédération concernée.

Si le candidat est licencié à la FFJDA pour l'année en cours, il bénéficie des conditions définies par l'assemblée générale de la FFJDA pour les différents tests d'accès aux grades.

Il devra :

- Présenter le carnet de grades réservé aux non-licenciés à la FFJDA (délivré par les ligues régionales).
- S'acquitter d'un droit de présentation.
- Attester de 2 années de pratique minimum.
- Fournir les justificatifs d'assurance de la structure d'enseignement et du postulant.

La date officielle du grade fixée par la CSDGE de la FFJDA est celle inscrite sur le carnet de grades.

Nota : Le prix du carnet de grades et le montant du droit de présentation sont fixés chaque année par l'assemblée générale fédérale.

Certificat médical pour l'UV3 :

Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou du jujitsu ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical.

[Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants.](#)

2.2- HOMOLOGATION (AUTHENTIFICATION DES GRADES)

2.2.1 - Homologation

Les résultats aux différentes épreuves sont enregistrés par les CORG sur l'extranet, le carnet de grades ou tout autre document officiel émanant de la FFJDA.

Les grades sont authentifiés par le diplôme officiel remis par la CSDGE qui est garante du grade ainsi que de sa date d'obtention.

Pour pouvoir se présenter au dan supérieur, il faut que le précédent ait été homologué par la CSDGE.

Tout dan obtenu à titre exceptionnel ne peut permettre l'accès au grade supérieur, excepté dans les conditions fixées à la partie intitulée « Demandes de grade à titre exceptionnel ».

2.2.2 - Licences et carnet de grades

Pour être homologués, les résultats enregistrés par les CORG doivent figurer sur l'extranet, le carnet de grades ou tout autre document de la FFJDA.

Le certificat médical doit être conforme à la réglementation en vigueur. Le carnet de grades délivré par la Ligue dont ressort le pratiquant doit être dûment rempli et signé.

2.2.3 - Authentification des résultats

Pour l'UV3 Efficacité :

Sont comptabilisés pour l'obtention du grade les points marqués lors :

- Des shiai / tests d'efficacité.
- Des compétitions officielles, telles qu'elles figurent dans la réglementation sportive.
- Des compétitions appliquant la relation grade-championnat.

Shiai : se reporter aux règlements spécifiques.

Relation grade-championnat : se reporter aux règlements spécifiques.

Pour les UV1 Kata/Forme imposée et UV2 Technique :

Seules les UV obtenues doivent figurer sur l'extranet ou carnet de grades : date, lieu, n° UV et signature CORG de validation.

Après avoir satisfait à toutes les épreuves, les résultats du candidat seront portés sur l'extranet ou le carnet de grades.

2.3 - MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DE GRADES

Les inscriptions se font par l'extranet. C'est de la responsabilité du président de club et du professeur de valider leurs inscriptions en les faisant figurer sur la liste d'ayants droit du club. Le licencié conservera ensuite la possibilité, une fois qu'il figure sur la liste d'ayants droit de procéder lui-même à son inscription et donc de se désinscrire d'un examen.

Nota : Des conditions d'inscriptions en termes de délais sont imposées par les Ligues organisatrices.

Des passages de grades doivent être dédiés aux enseignants et dirigeants des OTD.

Du 5e au 7e dan, les formulaires de candidature devront être adressés à la CODG qui les transmettra à la CORG dans les délais impartis. Les CORG ont pour mission d'associer leurs CODG dans l'étude des dossiers.

Les candidatures doivent parvenir au secrétariat des grades de la FFJDA argumentées et motivées par la CODG et la CORG, sans exception (favorable ou défavorable), le Comité des Hauts Grades étudiera les demandes qui seront proposées à la plénière de la CSDGE.

Pour les 8e dan, 9e dan et 10e dan, seul le Comité des Très Hauts Grades proposera une liste de promouvables à la plénière de la CSDGE de la FFJDA.

Du 1er au 4e dan, le relais privilégié du candidat reste la Ligue via la CORG.

Les coordonnées des Ligues sont disponibles sur le site internet fédéral dans la rubrique :

Fédération > Ligues et Comités : <http://www.ffjudo.com/ligues-et-comites>

Textes Sportifs
CADRAGE

Textes Sportifs
COMPÉTITIONS
SPORTIVES

Textes Sportifs
COMPÉTITIONS
DELOISIR

Textes Sportifs
ACTIVITÉS
ENCADREES

REGLES
TECHNIQUES
ET SECURITE

GRADES

STATUTS
FFJDA

RI FFJDA ET
ANNEXES

REGLEMENTS
SPECIFIQUES

LICENCES
AFFILIATIONS
ASSURANCE

2.4 - NIVEAU D'ORGANISATION DES EXAMENS DE PASSAGES DE GRADES.

2.4.1 - JUDO

	UV CONCERNEES	COMPOSITION DU JURY ET NIVEAU DES EVALUATEURS	NOMBRE DE SESSIONS ANNUELLES	NIVEAU D'ORGANISATION	ORGANISATION TERRITORIALE : CADRE DE REFERENCE DES EXAMENTS
1er dan 2e dan	UV1 et UV2	2 évaluateurs minimum, certifiés de niveau régional pour le grade postulé.	Au moins 3 sessions par Ligue. Coordination assurée par la CORG. Nombre de sessions déterminé en fonction de 2 paramètres : la durée du passage de grades et le nombre de licencié(e)s.	Département ou territoires fixés par la CORG. Favoriser la proximité.	Examens traditionnels. Examens au sein des structures du PPF (Pôles France et pôles espoirs).
3e dan			Au moins 3 sessions par Ligue. Coordination assurée par la CORG.	Région ou territoires fixés par la CORG. Favoriser la proximité.	
4e dan					Examens traditionnels. Examen au sein du Pôle France INSEP
1er dan au 3e dan	UV3	Corps arbitral validé par la CRA (Commission régionale d'arbitrage) et évaluateurs certifiés pour le grade postulé.	Au moins 3 sessions par Ligue. Coordination assurée au niveau de la CORG. Le nombre de sessions est déterminé par la CORG prenant en compte la durée du passage de grades et le nombre de licencié(e)s.	Niveau régional. La coordination est assurée au niveau de la CORG.	
4e dan			De préférence inter-ligues pour les féminines (possibilité de regrouper les 2e dan et 3e dan).	Niveau national décentralisé par ligue. Calendrier coordonné au niveau national.	
5e dan 6e dan 7e dan	UV1 et UV2	3 évaluateurs certifiés de niveau national pour le grade postulé.	Minimum un passage dans la saison.	National.	

2.4.2 - JUJITSU TRADITIONNEL

	UV CONCERNEES	COMPOSITION DU JURY ET NIVEAU DES EVALUATEURS	NOMBRE DE SESSIONS ANNUELLES	NIVEAU D'ORGANISATION	ORGANISATION TERRITORIALE: CADRE DE REFERENCE DES EXAMENTS
1er dan 2e dan	UV1 et UV2	2 évaluateurs minimum, certifiés de niveau régional pour le grade postulé.	Au moins 1 session par ligue. Nombre de sessions déterminé en fonction de 2 paramètres : la durée du passage de grades et le nombre de licencié(e)s.	Régional ou interligue. Coordination assurée par la CORG. Territoires fixés par la CORG. Favoriser la proximité.	Examens traditionnels.
3e dan			Au moins 1 session par ligue ou interligue. Coordination assurée par la CORG.		
4e dan					
1er dan au 4e dan	UV3	Corps arbitral validé par la CRA (Commission régionale d'arbitrage) et évaluateurs certifiés pour le grade postulé.	Au moins 1 session par ligue ou interligues. Nombre de sessions déterminé en fonction de 2 paramètres : la durée du passage de grades et le nombre de licencié(e)s.	Niveau Régional ou Interligue. La coordination est assurée par la CORG.	Pas de restriction. Ouverts aux licenciés des autres ligues.
5e dan 6e dan 7e dan	UV1 et UV2	3 évaluateurs certifiés de niveau national pour le grade postulé.	Minimum un passage dans la saison.	National	

Textes Sportifs
CADRAGE

Textes Sportifs
COMPETITIONS
SPORTIVES

Textes Sportifs
COMPETITIONS
DELOISIR

Textes Sportifs
ACTIVITES
ENCADREES

REGLES
TECHNIQUES
ET SECURITE

GRADES

STATUTS
FFJDA

RI FFJDA ET
ANNEXES

REGLEMENTS
SPECIFIQUES

LICENCES
AFFILIATIONS
ASSURANCE

2.4.3 - JIU-JITSU BRESILIEN

	UV CONCERNEES	COMPOSITION DU JURY ET NIVEAU DES EVALUATEURS	NOMBRE DE SESSIONS ANNUELLES	NIVEAU D'ORGANISATION	ORGANISATION TERRITORIALE : CADRE DE REFERENCE DES EXAMENTS
1er dan au 4e dan	UV1 et UV2	2 évaluateurs minimum, certifiés de niveau régional pour le grade postulé	Au moins 4 sessions réparties par le national. Coordination assurée par la CORG de la Région du passage.	Territoires fixés par le national. Favoriser la proximité en fonction des candidatures.	Examens traditionnels.
1er dan au 4e dan	UV3	Corps arbitral validé par la CRA (Commission régionale d'arbitrage) et évaluateurs certifiés pour le grade postulé.	Sessions organisées par ligue ou interligues. Nombre de sessions déterminé par la CORG en fonction de 2 paramètres : la durée du passage de grades et le nombre de licencié(e)s.	Niveau régional ou Interligue. La coordination est assurée au niveau de la CORG.	Pas de restriction. Ouverts aux autres licenciés des autres ligues.
5e dan au 7e dan	UV1 et UV2	3 évaluateurs certifiés de niveau national pour le grade postulé.	Passage organisé si une candidature est formulée.	National	

2.4.4 - JUJITSU CONTACT

Le nombre de sessions annuelles sera adapté suivant le nombre de candidatures.

La répartition territoriale et les UV accessibles par dan seront précisées en amont de chaque session.

2.4.5 - DISPOSITIFS SPECIFIQUES

2.4.5.1 - Dispositions particulières pour les sportifs inscrits sur listes ministérielles de haut-niveau catégorie élite, seniors, et collectifs nationaux rattachés à l'INSEP pour cette dernière catégorie :

- Mise en place de 3 sessions d'examens par saison sportive, selon les expressions de besoins.
- Les sportifs sont exemptés de l'UV2 Technique, de l'UV3 Efficacité et de l'UV4 Engagement personnel dans l'activité. Ces compétences étant reconnues comme acquises au regard de la qualité de leur parcours sportif, ayant permis l'inscription sur ces listes spécifiques de sportifs de haut-niveau.
- Le jury sera composé de trois juges haut gradés inscrits sur les listes nationales, désignés par le chargé de mission de la DTN auprès de la CSDGE.

Les sportifs inscrits sur ces listes ministérielles, peuvent bénéficier de promotion dans le grade, de par la reconnaissance des leurs compétences validées par leurs performances sportives internationales.

La liste de promotion des sportifs de haut-niveau, pour les grades du 1er au 5e dan est proposée par le DTN à la validation de la CSDGE.

2.4.5.2 - Dispositions particulières pour les judokas inscrits en structures du PPF, et/ou inscrits sur listes ministérielles de haut-niveau catégorie relève et espoirs.

- La CORG a la possibilité d'organiser des examens UV1 et UV2 à destination de ces publics, au sein de la structure du PPF pour l'ensemble des grades coordonnés par le CORG pour chaque discipline, soit du 1er au 4e dan en judo, et ju-jitsu traditionnel.

2.4.5.3 - Dispositions particulières s'appliquant aux judoka et ju-jitsuka de niveau international seniors.

- Dispositions applicables à toutes les disciplines du 1er au 5e dan : La promotion des judokas et des ju-jitsukas de niveau continental, mondial et/ou olympique et paralympique, est proposée par le DTN à la CSDGE. Elle concerne les sportifs en activité ou ayant arrêté leur carrière sportive. Est considéré judoka ou ju-jitsuka de niveau continental, mondial et/ou olympique et paralympique tout judoka ou ju-jitsuka ayant combattu en individuel ou en équipes, dans le cadre d'une sélection officielle en équipe de France.

- Disposition d'accès au 6e dan des disciplines olympiques : Les performances suivantes permettent la promotion au grade de 6e dan dans la discipline et dans le respect des âges planchers, et des conditions d'honorabilité au moment de la promotion, pour les performances suivantes :

- Champion du monde et/ou champion olympique et paralympique individuel judo.
- Podium mondial et/ou olympique et paralympique.
- Champion d'Europe ou triple médaillé européen.

Les judoka de niveau international, selon la définition posée plus avant, ne répondant pas aux critères ci-dessus, mais pouvant justifier d'un parcours d'entraîneur de sportifs médaillés mondiaux et olympiques, sont éligibles à une promotion au grade de 6e dan, sur proposition du DTN.

- Disposition de promotion dans le grade des disciplines non-olympiques: Pour les disciplines non olympiques, les performances mondiales, continentales et d'épreuves identifiées équivalentes aux jeux-olympiques pour ces disciplines (combat-games ou deaflympics) permettent l'accession au grade de 5e dan de la discipline.

- Dispositions d'accès aux hauts grades au-delà du 6e dan :

La réglementation générale de l'accession aux hauts grades et très hauts grades s'applique de la même façon pour l'ensemble des candidats. Il n'existe pas de dispositions particulières pour les sportifs de haut-niveau, ou anciens sportifs de haut-niveau.

2.5 - RELATION GRADE - CHAMPIONNAT

2.5.1 - Définition

La Commission Spécialisée des Dans et Grades Équivalents de la FFJDA donne la possibilité aux compétiteurs, masculins et féminins, à partir de la ceinture marron, de comptabiliser les valeurs marquées par le combattant équivalentes à 7 points et à 10 points par combat victorieux. Ces points seront comptés pour le passage au grade supérieur et s'ajouteront à ceux acquis en shiai/test efficacité.

Les points ne pourront être comptabilisés pour l'accession au grade supérieur qu'après la date d'homologation du grade précédent, dans les mêmes conditions que pour les animations sportives organisées pour les shiai.

2.5.2 - Conditions d'accès

Tous ont accès à la RGC dès l'homologation du grade précédent à partir des cadet(te)s.

Cf. [tableau synoptique pour l'UV3](#).

2.5.3 - Compétitions appliquant la relation grade – championnat

Cf. [listes de référence FFJDA établies par discipline](#).

- Toute compétition du projet Ligue ayant fait l'objet d'une autorisation de bénéficier de la relation grade championnat par la CSDGE de la FFJDA.
- Championnats nationaux des fédérations multisports, affinitaires et universitaires agréées, militaires (niveau national uniquement).
- Championnats régionaux de la FSGT et interrégionaux de la FFSU ayant fait l'objet d'une autorisation de bénéficier de la relation grade – championnat par la CSDGE de la FFJDA.

2.5.4 - Attributions de points

Un combattant totalisant au moins 5 victoires consécutives et au minimum 44 points au cours d'une même compétition obtient l'UV3 efficacité.

Seules seront comptabilisées les valeurs marquées par le combattant équivalentes à 10 points et à 7 points par combat victorieux. Elles seront comptabilisées uniquement sur grades équivalents ou supérieurs.

Les points marqués lors du golden score ou combat additionnel seront comptabilisés.

Les combats de barrage ne seront, quant à eux, pas comptabilisés dans le cadre de la relation grade – championnat.

Les pénalités ne seront pas prises en compte pour l'attribution de points. Si un combattant est sanctionné par hansoku-make ou disqualification, son adversaire garde le bénéfice des points, s'il a marqué un équivalent de 7 points.

Précisions pour la comptabilisation des points en judo :

Victoire par ippon : 10 points.

Victoire par 1 waza-ari : 7 points.

Victoire par waza-ari-awazate-ippou : 10 points.

Précisions pour la comptabilisation des points en jujiitsu fighting :

Victoire par full ippon (1 ippon dans chacune des 3 parties) : 10 points.

Victoire avec 1 ippon marqué dans 2 secteurs différents : 7 points.

Précisions pour la comptabilisation des points en Jiu-Jitsu Brésilien :

Victoire par soumission par clé, par étranglement ou par compression : 10 points.

Victoire par un écart d'au moins 7 points : 7 points.

Précisions pour la comptabilisation des points en jujiitsu contact :

Victoire avant la limite (par soumission, domination technique ou arrêt de l'arbitre) ou par décision unanime des juges : 10 points.

Victoire par décision partagée : 7 points.

Textes Sportifs
CADRAGE

Textes Sportifs
COMPETITIONS
SPORTIVES

Textes Sportifs
COMPETITIONS
DELOISIR

Textes Sportifs
ACTIVITES
ENCADREES

REGLES
TECHNIQUES
ET SECURITE

GRADES

STATUTS
FFJDA

RI FFJDA ET
ANNEXES

REGLEMENTS
SPECIFIQUES

LICENCES
AFFILIATIONS
ASSURANCE

En cas d'abandon lors d'une compétition, les résultats des combats précédant cet abandon seront pris en compte pour la relation grade-championnat.

2.6 - SHIAI / TESTS EFFICACITE : REGLEMENTATION GENERALE

2.6.1 - Conditions d'accès aux shiai / tests efficacité

Tous ont accès aux tests shiai dès l'homologation du grade précédent à partir des cadet(te)s.

Précision pour l'âge de la catégorie identifiée « vétérans » en shiai et tests d'efficacité : 40 ans.

Constitution des poules :

Elles seront constituées prioritairement avec des groupes de poids les plus homogènes possibles suite à une pesée en judogi.

Pour le judo, les cadets pourront être dispatchés, en fonction du nombre de participants, comme suit :

- Soit cadets 1 / 2 / 3.
- Soit cadets 2 / 3 et juniors.
- Soit cadets 3 et juniors / seniors.

Pour le jujitsu traditionnel et le Jiu-Jitsu Brésilien, les U18 pourront combattre avec les U21 et les U21 pourront combattre avec les Adultes.

Pour le jujitsu contact : Pas de sur-classement d'âge.

Dans le cas de poules où il ne peut être proposé 5 combats à chaque compétiteur, l'organisateur peut proposer des combats avec des compétiteurs de poules différentes à condition de ne pas dépasser 5 combats par compétiteur.

En cas de différences de poids ou pour tout autre raison, les combattants sont libres de ne pas faire le combat proposé.

L'organisateur ne peut être tenu pour responsable dans le cas où un combattant ne peut pas faire ses 5 combats par shiai.

En aucun cas un combat manquant ne peut être rattrapé sur une autre manifestation.

2.6.2 - Formule de compétition

En poules, avec application du principe des 5 combats maximum par test.

Pour les vétérans, choix de participation avec les combattants eux-mêmes vétérans ou non.

Formule exceptionnelle de compétition :

Après un constat de terrain, particulièrement dans les DROM-COM, la Corse, tout autre aménagement à la présente réglementation, devra faire l'objet d'un accord préalable de la Commission Spécialisée des Dans et Grades Équivalents de la FFJDA.

En cas de difficulté dans la composition des poules, plus spécifiquement chez les féminines, la CORG a la possibilité de déroger au regroupement par grade (exemple : 2e dan avec 3e dan, 3e dan avec 4e dan).

Les ceintures marron ne peuvent pas être intégrées dans les poules de ceintures noires.

Durée des combats :

- Judo : 2 minutes.
- Jujitsu traditionnel : 2 minutes.
- Jiu-Jitsu Brésilien : 3 minutes.
- Jujitsu contact : 3 minutes.

Temps de récupération :

2 minutes entre chaque combat.

Pas de formule type golden score, combat additionnel, avantage décisif ou décision.

Egalité (hiki-wake) possible.

Les pénalités seront données essentiellement pour les cas d'attitude négative, tout geste contraire à l'esprit sportif ou enjeu de sécurité.

Constitution des poules et comptabilisation des points :

De façon générale, des poules de même grade sont constituées.

Pour le cas exceptionnel où des poules de grades différents seraient constituées, les points obtenus seront les mêmes que pour des poules de même grade.

La comptabilisation des points en shiai/test efficacité est identique à celle de la relation grade – championnat.

- Un combattant totalisant au moins 5 victoires consécutives et au minimum 44 points au cours d'une même animation obtient son test.
- Un combattant ayant terminé son test doit sortir de la poule.
- Les points acquis dans le cadre de la relation grade – championnat s'ajoutent et peuvent être cumulés.

3 – CONTENU DES EXAMENS DE GRADE

3.1 - PRINCIPES COMMUNS AUX GRADES

Tous les grades du 1er au 7e dan judo, jujitsu traditionnel, jiu-jitsu brésilien, jujitsu contact ont la même structuration par unités de valeur (UV) et des contenus par UV avec un même niveau d'exigence :

- UV1 : Kata/Epreuve imposée.
- UV2 : Epreuve technique.
- UV3 : Epreuve d'efficacité.
- UV 4 : Engagement personnel dans le développement de l'activité.

L'ordre de présentation des épreuves est laissé au libre choix du candidat.

3.1.1 - UV 4 – Engagement personnel dans le développement de l'activité:

Pour l'ensemble des grades du 1er au 4e dan judo, jujitsu traditionnel, jiu-jitsu brésilien, jujitsu contact, les épreuves de l'UV4 sont identiques.

Le candidat doit effectuer une demi-journée de stage ou une demi-journée de mise en situation en tant que commissaire sportif ou arbitre pour les grades de 1er et 2e dan, et une journée de stage de mise en situation en tant que commissaire sportif ou arbitre pour les grades de 3e et 4e dan.

Equivalences :

- Commissaire sportif ou arbitre départemental en activité.
- Participants à la coupe du jeune officiel (arbitre et commissaire sportif).

La validation de l'UV4 sera effectuée par l'OTD. Les résultats devront être remontés sur l'extranet.

Principe de transversalité :

Une UV4 acquise pour un même dan (du 1er dan au 4e dan) est équivalente en judo, en jujitsu traditionnel, en jiu-jitsu brésilien, en jujitsu contact.

3.1.2 - Année de référence :

Les âges planchers des textes officiels sont définis en référence à l'année de naissance correspondant au 1er janvier de la saison en cours. Exemple : Pour la saison 2026-2027, les individus de 40 ans correspondent aux individus nés en 1987.

3.2 - TABLEAU DES CONDITIONS DE PRESENTATION ET D'HOMOLOGATION

Pour la période du 01/09/2026 au 31/08/2027

	Conditions d'âge pour la présentation	Délai minimum dans le grade précédent pour la présentation	Conditions d'âge pour l'homologation	Délai minimum dans le grade précédent pour l'homologation
1er dan	2012 ou avant	Présentation possible aux épreuves du 1er dan dès l'homologation de la ceinture marron	Homologation possible au minimum à 15 ans révolus	1 an de ceinture marron
2e dan	15 ans révolus	Présentation possible aux épreuves du 2e dan dès l'homologation du 1er dan	Homologation possible au minimum à 17 ans révolus	1 an de ceinture noire 1er dan
3e dan	17 ans révolus	Présentation possible aux épreuves du 3e dan dès l'homologation du 2e dan	Homologation possible au minimum à 20 ans révolus	1 an de ceinture noire 2e dan
4e dan	20 ans révolus	Présentation possible aux épreuves du 4e dan dès l'homologation du 3e dan	Homologation possible au minimum à 24 ans révolus	2 ans de ceinture noire 3e dan
5e dan	29 ans révolus	Présentation possible aux épreuves du 5e dan dès l'homologation du 4e dan		3 ans de ceinture noire 4e dan
6e dan	40 ans révolus	Présentation possible aux épreuves du 6e dan dès l'homologation du 5e dan		4 ans de ceinture noire 5e dan
7e dan	53 ans révolus	Présentation possible aux épreuves du 7e dan dès l'homologation du 6e dan		13 ans de ceinture noire 6e dan

Textes Sportifs
CADRAGE

Textes Sportifs
COMPETITIONS
SPORTIVES

Textes Sportifs
COMPETITIONS
DELOISIR

Textes Sportifs
ACTIVITES
ENCADREES

REGLES
TECHNIQUES
ET SECURITE

GRADES

STATUTS
FFJDA

RI FFJDA ET
ANNEXES

REGLEMENTS
SPECIFIQUES

LICENCES
AFFILIATIONS
ASSURANCE

3.3 - CONTENU DES EXAMENS DE GRADES JUDO

3.3.1 - CONTENU DU 1er DAN JUDO - SHODAN

UV 1 – KATA

Le candidat présente les 3 premières séries du nage-no-kata dans le rôle de tori et 1 série choisie par le jury dans le rôle de uke.

Les candidats âgés de 40 ans et plus sont exemptés du rôle de uke.

Equivalence : podiums des championnats de France kata (demandé à l'examen).

UV 2 – TECHNIQUE

Le candidat présente 6 techniques en nage-waza et 4 techniques en ne-waza, choisies par le jury et issues de l'annexe 1.

Les techniques de nage-waza devront être démontrées en déplacement.

En ne-waza, les techniques devront être démontrées en situation d'étude (exemples : renversement, position quadrupédique).

1 méconnaissance dans chacun des deux domaines est acceptée.

Durée de l'épreuve : 5 minutes maximum.

Modalités : pour les techniques en nage-waza et ne-waza, le jury impose des techniques qui couvriront l'ensemble des familles.

UV 3 – EFFICACITE

Le candidat devra justifier :

- 1re option : Efficacité sportive

Cumul de 100 points en relation grade-championnat judo ou en shiai / test d'efficacité judo sur plusieurs épreuves ou 5 victoires consécutives par ippon (10 points) ou waza-ari (7 points) totalisant 44 points au minimum en 1 seule compétition.

- 2e option : Efficacité combinée

A) 20 points en shiai / test d'efficacité judo et/ou relation grade-championnat judo. Les candidats âgés de 40 ans et plus sont dispensés de cette partie.

B) Uchi-komi en déplacement d'une durée de 1'30" sur 2 techniques différentes (1 sur avancée et 1 sur recul) et 2 exercices d'application de type kakari-geiko et/ou yaku-soku-geiko de 2', en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve.

Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

UV 4 – Engagement personnel dans le développement de l'activité

Le candidat doit effectuer 1/2 journée de stage ou 1/2 journée de mise en situation en tant que commissaire sportif ou arbitre.

Equivalences :

Commissaire sportif départemental ou arbitre départemental en activité. Participants à la coupe du jeune officiel (arbitre et commissaire sportif).

La validation de l'UV4 sera effectuée par l'OTD. Les résultats devront être remontés sur l'extranet.

Principe de transversalité :

Une UV4 acquise pour le 1er dan est équivalente en judo, en jujitsu traditionnel, en jiu-jitsu brésilien, en jujitsu contact.

3.3.2 - CONTENU DU 2e DAN JUDO - NIDAN

UV 1 – KATA

Le candidat présente les 5 séries du nage-no-kata dans le rôle de tori.

Equivalence : podiums des championnats de France kata (demandé à l'examen).

UV 2 – TECHNIQUE

Le candidat démontre 1 technique en nage-waza et 1 technique en ne-waza de son choix. Durée : entre 3 minutes minimum et 4 minutes maximum.

Le candidat démontre, après tirage au sort, 6 techniques en nage-waza et 3 techniques en ne-waza issues de l'annexe 1.

Ces techniques tirées au sort seront différentes de celles choisies par le candidat.

Durée : 5 minutes maximum.

Les techniques de nage-waza devront être démontrées dans un contexte dynamique (déplacements, enchaînements).

En ne-waza, les techniques devront être démontrées en situation d'étude (exemples : renversement, position quadrupédique).

Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

UV 3 – EFFICACITE

Le candidat devra justifier :

- 1re option : Efficacité sportive

Cumul de 100 points en relation grade-championnat judo ou en shiai / test d'efficacité judo sur plusieurs épreuves ou 5 victoires consécutives par ippon (10 points) ou waza-ari (7 points) totalisant 44 points au minimum en 1 seule compétition.

- 2e option : Efficacité combinée

A) 20 points en shiai / test d'efficacité judo et/ou relation grade-championnat judo. Les candidats âgés de 40 ans et plus sont dispensés de cette partie.

B) Uchi-komi en déplacement d'une durée de 1'30" sur 2 techniques différentes, nage-komi en déplacement et 2 exercices d'application de type kakari-geiko et/ou yaku-soku-geiko de 2', en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve.

Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

UV 4 – Engagement personnel dans le développement de l'activité

Le candidat doit effectuer 1/2 journée de stage ou 1/2 journée de mise en situation en tant que commissaire sportif ou arbitre.

Equivalences :

Commissaire sportif départemental ou arbitre départemental en activité.

Participants à la coupe du jeune officiel (arbitre et commissaire sportif).

La validation de l'UV4 sera effectuée par l'OTD. Les résultats devront être remontés sur l'extranet.

Principe de transversalité :

Une UV4 acquise pour le 2e dan est équivalente en judo, en jujitsu traditionnel, en jiu-jitsu brésilien, en jujitsu contact.

3.3.3 - CONTENU DU 3e DAN JUDO - SANDAN

UV 1 – KATA

Le candidat présente le katame-no-kata dans le rôle de tori.

Equivalence : podiums des championnats de France kata (demandé à l'examen).

UV 2 – TECHNIQUE

Le candidat démontre 3 techniques de son choix en nage-waza (durée : 3 minutes minimum) et 2 techniques de son choix en ne-waza (durée : 3 minutes minimum).

Durée : 8 minutes maximum.

Les techniques en nage-waza devront être démontrées dans des directions différentes et dans un contexte dynamique (déplacements, enchaînements).

Les techniques en ne-waza, devront être démontrées à partir de situations de combat.

Le candidat démontre 5 techniques issues de l'annexe 1, choisies par le jury : 3 techniques en nage-waza et 2 techniques en ne-waza.

Durée : 5 minutes maximum.

Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves

UV 3 – EFFICACITE

Le candidat devra justifier :

- 1re option : Efficacité sportive

Cumul de 100 points en relation grade-championnat judo ou en shiai / test d'efficacité judo sur plusieurs épreuves ou 5 victoires consécutives par ippon (10 points) ou waza-ari (7 points) totalisant 44 points au minimum en 1 seule compétition.

- 2e option : Efficacité combinée

A) 20 points en shiai / test d'efficacité judo et/ou relation grade-championnat judo. Les candidats âgés de 40 ans et plus sont dispensés de cette partie.

B) Uchi-komi de 1' maximum sur 3 techniques différentes, nage-komi de 1' maximum sur 2 techniques différentes et 2 exercices d'application de type kakari-geiko et/ou yaku-soku-geiko de 2' maximum, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve.

Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

UV 4 – Engagement personnel dans le développement de l'activité

Le candidat doit effectuer 1 journée de stage ou 1 journée de mise en situation en tant que commissaire sportif ou arbitre.

Equivalences :

Commissaire sportif ou arbitre départemental en activité.

Participants à la coupe du jeune officiel (arbitre et commissaire sportif).

La validation de l'UV4 sera effectuée par l'OTD. Les résultats devront être remontés sur l'extranet.

Principe de transversalité :

Une UV4 acquise pour le 3e dan est équivalente en judo, en jujitsu traditionnel, en jiu-jitsu brésilien, en jujitsu contact.

3.3.4 - CONTENU DU 4e DAN JUDO - YONDAN

UV 1 – KATA

Le candidat présente le ju-no-kata dans le rôle de tori.

UV 2 – TECHNIQUE

Epreuve 1 :

Le candidat démontre le Go-No-Sen (exercice de contre prise) dans le rôle de Tori

Epreuve 2 :

Le candidat démontre son tokui-waza en nage-waza : opportunités, séquences tactiques, liaisons debout-sol.

Durée : 3 minutes.

Epreuve 3 :

Le candidat démontre son tokui-waza en ne-waza.

Durée : 2 minutes.

Les épreuves sont aménagées de façon à ce que le candidat puisse avoir les temps de pause nécessaire à la récupération entre chaque épreuve.

Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 3 épreuves.

UV 3 – EFFICACITE

Le candidat devra justifier :

- 1re option : Efficacité sportive

Cumul de 100 points en relation grade-championnat judo ou en shiai / test d'efficacité judo sur plusieurs épreuves ou 5 victoires consécutives par ippon (10 points) ou waza-ari (7 points) totalisant 44 points au minimum en 1 seule compétition.

- 2e option : Efficacité combinée

A) 20 points en shiai / test d'efficacité judo et/ou relation grade-championnat judo. Les candidats âgés de 40 ans et plus sont dispensés de cette partie.

B) Acquis techniques dans les exercices de uchi-komi, nage-komi, kakari-geiko et/ou yaku-soku-geiko, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve.

Durée : 10 minutes maximum.

Cette UV n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

UV 4 – Engagement personnel dans le développement de l'activité

Le candidat doit effectuer 1 journée de stage ou 1 journée de mise en situation en tant que commissaire sportif ou arbitre.

Equivalences :

Commissaire sportif départemental ou arbitre départemental en activité. Participants à la coupe du jeune officiel (arbitre et commissaire sportif).

La validation de l'UV4 sera effectuée par l'OTD. Les résultats devront être remontés sur l'extranet.

Principe de transversalité :

Une UV4 acquise pour le 4e dan est équivalente en judo, en jujitsu traditionnel, en jiu-jitsu brésilien, en jujitsu contact.

3.3.5 - CONTENU DU 5e DAN JUDO - GODAN

Conditions de présentation :

Les conditions de présentation doivent être remplies en référence à la date d'homologation du grade précédent. La candidature est à envoyer à la CODG de rattachement dans les délais fixés par le calendrier des examens.

Les formulaires de candidature signés par la CODG et la CORG doivent être envoyés par mail à l'adresse grade@ffjudo.com

Critères de présentation :

Tous les candidats devront justifier d'un titre ou fonction d'une durée minimum de 4 ans dans les domaines de l'activité judo suivants :

- Être ou avoir été membre de commission technique départementale.
- Être ou avoir été membre de l'équipe technique régionale.
- Être ou avoir été juge/évaluateur régional.
- Être ou avoir été élu d'un organe dirigeant de niveau départemental ou régional.
- Être ou avoir été conseiller technique.
- Être ou avoir été arbitre ou commissaire sportif régional minimum.
- Être compétiteur ayant participé à un championnat de France individuel seniors judo ou équivalent (honneur, excellence, 1re division, 2e division, championnat de France FFSU, championnat de France militaire, championnat de France FSGT).

Ou depuis le dernier grade obtenu :

- Être enseignant en exercice et justifier de participations aux sessions de formations continues nationales organisées par la FFJDA pour une durée de 28 heures minimum, ou toutes autres formations continues fédérales pour une durée de 56 heures minimum.

Toutefois, les postulants ne remplissant pas les critères ci-dessus ont la possibilité de demander une dérogation auprès de la CSDGE.

Examen :

L'examen consiste en une prestation personnelle au cours de laquelle les candidats devront démontrer leur connaissance des différentes formes d'expression du judo.

La prestation globale comprend deux UV. Les candidats ont la possibilité de ne se présenter qu'à une seule UV ou à la totalité de l'épreuve à l'examen.

Textes Sportifs
CADRAGE

Textes Sportifs
COMPETITIONS
SPORTIVES

Textes Sportifs
COMPETITIONS
DELOISIR

Textes Sportifs
ACTIVITES
ENCADREES

REGLES
TECHNIQUES
ET SECURITE

GRADES

STATUTS
FFJDA

RI FFJDA ET
ANNEXES

REGLEMENTS
SPECIFIQUES

LICENCES
AFFILIATIONS
ASSURANCE

UV 1 : KATA

Le candidat présente le kime-no-kata dans le rôle de tori.
Par dérogation, le ju-no-kata sera demandé pour les candidats ayant obtenu le 4e dan avec le précédent règlement des grades.

UV 2 : JUDO DEBOUT ET SOL (NAGE-WAZA / NE-WAZA)

Le candidat présentera en travail debout et sol, tout ou partie de son système d'attaque et tout ou partie de son système de défense, sur une durée minimum de 15 minutes et de 20 minutes maximum (avec 5 minutes minimum pour chaque partie).

La démonstration devra être organisée selon un plan clair et précis et fera apparaître les principes généraux qui organisent l'ensemble de la démonstration et au choix du candidat :

- Les points-clés des principales techniques retenues.
- Le kumi-kata et les postures.
- Les opportunités, les séquences tactiques, etc.

Pour l'ensemble de sa prestation, le candidat doit mettre en évidence la qualité des connaissances et les savoirs faire techniques permettant de percevoir l'efficacité, de préférence à la réalisation de trop nombreuses techniques.

Un document écrit relatant le détail de la prestation devra être adressé à la CSDGE de la FFJDA. Ce dossier de prestation devra être envoyé numériquement sous format PDF et par mail à grade@ffjudo.com) 1 mois avant la date de l'examen. 2 exemplaires papier seront à remettre au jury le jour de l'examen.

Ce document devra inclure une présentation succincte du candidat (état civil, âge, région d'appartenance, activités et parcours en judo) qui devra être placée en début de document.

Jugement :

Chaque jury est composé de 3 évaluateurs minimum, titulaires du grade de 6e dan minimum, certifiés du niveau N5.

Est déclaré admis à une UV, tout candidat obtenant l'unanimité du jury à l'UV présentée.

3.3.6 - CONTENU DU 6e DAN JUDO - ROKUDAN

Conditions de présentation :

Les conditions de présentation doivent être remplies en référence à la date d'homologation du grade précédent. La candidature est à envoyer à la CODG de rattachement dans les délais fixés par le calendrier des examens.

Les formulaires de candidature signés par la CODG et la CORG doivent être envoyés par mail à l'adresse grade@ffjudo.com

Critères de présentation :

Tous les candidats devront justifier d'une ancienneté de 25 ans de ceinture noire et au moins 2 titres ou fonctions d'une durée minimum de 4 ans dans les domaines de l'activité judo suivants :

- Être ou avoir été membre de commission technique départementale.
- Être ou avoir été membre de l'équipe technique régionale.
- Être ou avoir été juge régional.
- Être ou avoir été élu d'un organe dirigeant de niveau départemental ou régional.
- Être ou avoir été conseiller technique.
- Être ou avoir été arbitre ou commissaire sportif régional minimum.
- Être compétiteur ayant participé à un championnat de France individuel seniors judo ou équivalent (honneur, excellence, 1re division, 2e division, championnat de France FFSU, championnat de France militaire, championnat de France FSGT).

Ou depuis le dernier grade obtenu :

- Être enseignant en exercice et justifier de participations aux sessions de formations continues nationales organisées par la FFJDA pour une durée de 28 heures minimum, ou toutes autres formations continues fédérales pour une durée de 56 heures minimum.

Toutefois, les postulants ne remplissant pas les critères ci-dessus ont la possibilité de demander une dérogation auprès de la CSDGE.

Examen :

L'examen consiste en une prestation personnelle au cours de laquelle les candidats devront démontrer leur connaissance des différentes formes d'expression du judo.

La prestation globale comprend deux UV. Les candidats ont la possibilité de ne se présenter qu'à un seul UV ou à la totalité de l'épreuve à l'examen.

UV1 – KATA

Le candidat présente le koshiki-no-kata « formes anciennes » avec respect du cérémonial et exécution en totalité dans le rôle de tori.

UV2 – PRESTATION TECHNIQUE EN NAGE-WAZA ET NE-WAZA

Le candidat choisit 1 ou 2 secteurs parmi le nage-waza et le ne-waza, Si le candidat choisit 2 secteurs, ceux-ci devront être liés entre eux de façon cohérente.

La prestation technique doit durer de 15 minutes minimum à 20 minutes maximum, temps de repos compris.

La prestation sera suivie d'un entretien de 10 minutes maximum au cours duquel le candidat devra argumenter ses choix, la logique de sa prestation et la liaison entre les différentes formes d'expression. Le jury sera à même de poser des questions complémentaires.

Pour le travail en nage-waza en ne-waza, le candidat doit mettre en évidence la qualité de ses connaissances techniques, l'efficacité et la réalité du judo pratiqué, paramètres indispensables au rayonnement d'un 6e dan, de préférence à la réalisation de trop nombreuses techniques,

Le candidat peut expliquer éventuellement les démonstrations.

Un document écrit relatant le détail de la prestation devra être adressé à la CSDGE de la FFJDA. Ce dossier de prestation devra être envoyé numériquement sous format PDF et par mail à grade@ffjudo.com) 1 mois avant la date de l'examen. 2 exemplaires papier seront à remettre au jury le jour de l'examen.

Ce document devra inclure une présentation succincte du candidat (état civil, âge, région d'appartenance, activités et parcours en judo) qui devra être placée en début de document.

Ce document servira de guide et de support à l'entretien.

Une « fiche guide » de recommandations précisant les critères de jugement de l'examen du 6e dan est mise à disposition des candidats par la CSDGE.

Jugement :

Chaque jury est composé de 3 évaluateurs minimum, titulaires du grade de 7e dan minimum, certifiés du niveau N6.

Les membres du jury évaluent la prestation du candidat sur l'ensemble des épreuves passées.

Chaque évaluateur détermine un niveau de la prestation parmi les 3 niveaux suivants : « Excellent », « Bien », « Insuffisant ».

Le candidat est réputé reçu à l'UV lorsque qu'il obtient les niveaux « excellent » ou « bien » à l'unanimité des évaluateurs.

Mentions :

Il est créé 2 mentions, qui ne peuvent être attribuées que dans la mesure où le candidat présente l'ensemble de l'épreuve UV1 et UV2 lors du même examen.

- La mention « excellent » qui s'obtient par 3 appréciations « excellent ».
- La mention « très bien » qui s'obtient par 2 appréciations « excellent » et 1 « bien ».

3.3.7 - CONTENU DU 7e DAN JUDO – NANADAN

Conditions de présentation ;

Les conditions de présentation doivent être remplies en référence à la date d'homologation du grade précédent. La candidature est à envoyer à la CODG de rattachement dans les délais fixés par le calendrier des examens.

Les formulaires de candidature signés par la CODG et la CORG doivent être envoyés par mail à l'adresse grade@ffjudo.com

Le judoka candidat au 7e dan doit être une figure emblématique de sa région et doit répondre aux critères de présentation.

Critères de présentation :

- Justifier d'un niveau sportif national judo seniors ou championnat équivalent (honneur, excellence, 1re division, 2e division, championnat de France FFSU, championnat de France militaire, championnat de France FSGT).
 - Être toujours impliqué dans le judo dans la durée (entraide et prospérité mutuelle, transmission) au niveau régional minimum parmi les critères de présentation du 6e dan.
 - Justifier d'une expérience d'au moins une olympiade au niveau national en tant que : arbitre, dirigeant au sein d'un organisme territorial délégataire, formateur régional ou national, entraîneur national, membre de l'encadrement technique.
 - Justifier d'une expérience d'au moins une olympiade au niveau national en tant que : arbitre, dirigeant au sein d'un organisme territorial délégataire, formateur régional ou national, entraîneur national, membre de l'encadrement technique.
- Ou justifier d'au moins 3 expériences parmi celles visées aux critères de présentation du 6e dan.

Toutefois, les postulants ne remplissant pas les critères ci-dessus ont la possibilité de demander une dérogation auprès de la CSDGE.

Examen :

Il comprend deux UV. Les candidats ont la possibilité de ne se présenter qu'à un seul UV ou à la totalité de l'épreuve à l'examen.

L'examen consiste en une prestation personnelle d'une durée totale comprise entre 30 et 40 minutes comprenant une prestation technique sur le tatami suivie d'un entretien avec le jury.

UV 1 – KATA

Le candidat présente l'itsutsu-no-kata dans le rôle de tori.

UV2 - Prestation technique et Entretien

Le candidat présente une partie technique libre de nature pédagogique (à l'attention des ceintures noires) d'une durée comprise entre 15 minutes minimum et 20 minutes maximum, temps de repos compris.

Le candidat explique ensuite ses démonstrations au cours d'un entretien avec le jury d'une durée de 10 minutes minimum à 15 minutes maximum.

Un document écrit relatant le détail de la prestation devra être adressé à la CSDGE de la FFJDA. Ce dossier de prestation devra être envoyé numériquement sous format PDF et par mail à grade@ffjudo.com 1 mois avant la date de l'examen. 2 exemplaires papier seront à remettre au jury le jour de l'examen.

Jugement :

Chaque jury est composé de 3 évaluateurs titulaires du 7e dan minimum, et certifiés du niveau N7.

Chaque évaluateur détermine un niveau à la prestation parmi les trois niveaux suivants : « Excellent », « Bien », « Insuffisant ». Le candidat est réputé reçu à l'UV lorsque qu'il obtient les niveaux « excellent » ou « bien » à l'unanimité des évaluateurs.

Mentions :

Il est créé 2 mentions, qui ne peuvent être attribuées que dans la mesure où le candidat présente l'ensemble de l'épreuve UV1 et UV2 lors du même examen.

- La mention « excellent » qui s'obtient par 3 appréciations « excellent ».
- La mention « très bien » qui s'obtient par 2 appréciations « excellent » et 1 « bien ».

3.3.8 - MODALITES D'ACCES AU 8e DAN JUDO – HACHIDAN

Conditions d'éligibilité :

Chaque année, le comité des Très Hauts Grades étudiera les dossiers des 7es dans pouvant justifier d'au moins 13 années d'ancienneté dans le grade de 7e dan, en vue d'une nomination au 8e dan.

Tous les dossiers des 7es dans seront étudiés à condition de pouvoir justifier :

- De 13 ans d'ancienneté dans le grade de 7e dan.
- D'un rayonnement d'un niveau national dans le déroulement de la carrière du judoka (carrière en général, ensemble du travail accompli, sur les services rendus pour la promotion du judo, sur la valeur d'exemple, et sur les références connues depuis l'obtention du grade précédent, tant sur le tapis ou les autres activités judo que dans la vie quotidienne).
- D'être toujours impliqué dans le judo (entraide et prospérité mutuelle, transmission) et bénéficier d'une aura nationale.

Modalités d'étude des dossiers :

Le Comité des Hauts Grades propose alors à l'issue de cette étude une liste annuelle de 7es dans promouvables dans cette voie. Les propositions du Comité des Hauts Grades seront débattues en CSDGE qui devra se prononcer aux ¾ de ses membres présents pour valider cette nomination. La nomination définitive sera soumise à la présentation d'une contribution personnelle.

L'homologation du grade ne sera effective qu'après la validation d'une contribution, authentifiée par le DTN ou le secrétaire général de la CSDGE. Tout candidat doit donc soumettre une réflexion de fond (mémoire, essai, étude technique) d'une cinquantaine de pages. Le contenu doit être une œuvre originale visant à enrichir le patrimoine de notre discipline.

Les documents de type « Curriculum Vitae » ou simple énumération de titres et fonctions seront systématiquement rejetés.

3.3.9 - MODALITES D'ACCES AUX 9e DAN ET 10e DAN JUDO

Le Comité des Très Hauts Grades étudiera les dossiers des 8e dans et des 9e dans aux profils exceptionnels qui pourraient justifier l'accès aux très hauts grades de 9e dan et 10e dan.

Pour être promu, ils devront, dans le déroulement de leur carrière, justifier d'une notoriété d'exception reconnue par tous comme éminente dans tous les secteurs (sur le plan sportif, pédagogique et éthique).

Ces promotions devront être validées aux ¾ des membres présents de la CSDGE réunis en commission plénière.

Textes Sportifs
CADRAGE

Textes Sportifs
COMPETITIONS
SPORTIVES

Textes Sportifs
COMPETITIONS
DELOISIR

Textes Sportifs
ACTIVITES
ENCADREES

REGLES
TECHNIQUES
ET SECURITE

GRADES

STATUTS
FFJDA

RI FFJDA ET
ANNEXES

REGLEMENTS
SPECIFIQUES

LICENCES
AFFILIATIONS
ASSURANCE

3.4 - CONTENU DES EXAMENS DE GRADES JUJITSU TRADITIONNEL

3.4.1 - CONTENU DU 1er DAN JUJITSU TRADITIONNEL

UV 1 – KATA

Le candidat présente les 12 premières techniques du goshin-jitsu dans le rôle de tori et de uke.

Les candidats âgés de 40 ans et plus sont exemptés du rôle de uke.

UV 2 – TECHNIQUE

Le candidat démontre 10 techniques issues de l'annexe de la progression française de jujitsu traditionnel choisies par le jury.

Deux méconnaissances seront acceptées.

Durée de l'épreuve : 5 minutes maximum.

UV 3 – EFFICACITE

Le candidat devra justifier :

- 1re option : Efficacité sportive

Cumul de 100 points en relation grade-championnat jujitsu fighting ou en shiai / test d'efficacité jujitsu fighting sur plusieurs épreuves ou 5 victoires consécutives par full ippon (10 points) ou 2 parties validées par ippon (7 points) totalisant 44 points au minimum en 1 seule compétition.

- 2e option : Efficacité combinée

A) 20 points en shiai / test d'efficacité jujitsu fighting et/ou relation grade-championnat jujitsu fighting. Les candidats âgés de 40 ans et plus sont dispensés de cette partie.

B) Exercices conventionnels : Uchi-komi en déplacement d'une durée de 1'30" sur au moins 3 techniques différentes choisies en atemi-waza et/ou projection et/ou contrôle au sol et 2 exercices d'application de 2' de type kakari-geiko et/ou yaku-soku-geiko, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve. Cette partie n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

UV 4 – Engagement personnel dans le développement de l'activité

Le candidat doit effectuer 1/2 journée de stage ou 1/2 journée de mise en situation en tant que commissaire sportif ou arbitre.

Equivalences :

Commissaire sportif départemental ou arbitre départemental en activité. Participants à la coupe du jeune officiel (arbitre et commissaire sportif).

La validation de l'UV4 sera effectuée par l'OTD. Les résultats devront être remontés sur l'extranet.

Principe de transversalité :

Une UV4 acquise pour le 1er dan est équivalente en judo, en jujitsu traditionnel, en jiu-jitsu brésilien, en jujitsu contact.

3.4.2 - CONTENU DU 2e DAN JUJITSU TRADITIONNEL

UV 1 – KATA

Le candidat présente le goshin-jitsu en totalité dans le rôle de tori et de uke. Les candidats âgés de 40 ans et plus ne présentent que le rôle de tori.

UV 2 – TECHNIQUE

Le candidat démontre 20 techniques issues de l'annexe de la progression française de jujitsu traditionnel choisies par le jury.

Deux méconnaissances seront acceptées.

Durée de l'épreuve : 5 minutes maximum.

UV 3 – EFFICACITE

- 1re option : Efficacité sportive

Cumul de 100 points en relation grade-championnat jujitsu fighting ou en shiai / test d'efficacité jujitsu fighting avec 5 victoires consécutives par full ippon (10 points) ou 2 parties validées par ippon (7 points) totalisant 44 points au minimum en 1 seule compétition.

- 2e option : Efficacité combinée

A) 20 points en shiai / test d'efficacité jujitsu fighting et/ou relation grade-championnat jujitsu fighting. Les candidats âgés de 40 ans et plus sont dispensés de cette partie.

B) Exercices conventionnels : Uchi-komi en déplacement d'une durée de 1'30" sur des enchaînements avec au moins 2 techniques différentes choisies en atemi-waza et/ou projection et/ou contrôle au sol et 2 exercices d'application de 2' de type kakari-geiko et/ou yaku-soku-geiko, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve. Cette partie n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

UV 4 – Engagement personnel dans le développement de l'activité

Le candidat doit effectuer 1/2 journée de stage ou 1/2 journée de mise en situation en tant que commissaire sportif ou arbitre.

Equivalences :

Commissaire sportif départemental ou arbitre départemental en activité. Participants à la coupe du jeune officiel (arbitre et commissaire sportif).

La validation de l'UV4 sera effectuée par l'OTD. Les résultats devront être remontés sur l'extranet.

Principe de transversalité :

Une UV4 acquise pour le 2e dan est équivalente en judo, en jujitsu traditionnel, en jiu-jitsu brésilien, en jujitsu contact.

3.4.3 - CONTENU DU 3e DAN JUJITSU TRADITIONNEL

UV 1 – FORME IMPOSEE

Le candidat présente des réponses libres sur les 3 séries des imposés issus du programme du Duo System :

- Série A – Attaques de préhension, d'étreinte et de blocage du cou.
- Série B – Coups de poing, coups de pied et d'attaque.
- Série C – Attaques avec armes.

UV 2 – TECHNIQUE

Le candidat démontre différents enchaînements à partir de 3 positions référencées de la progression française choisie par candidat (durée entre 3 et 6 minutes maximum) avec une finalisation au sol.

Le candidat démontre 6 techniques issues de l'annexe de la progression française de jujitsu traditionnel choisies par le jury.

Durée de l'épreuve : 9 minutes maximum

Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

UV 3 – EFFICACITE

- 1re option : Efficacité sportive

Cumul de 100 points en relation grade-championnat jujitsu fighting ou en shiai / test d'efficacité jujitsu fighting sur plusieurs épreuves ou 5 victoires consécutives par full ippon (10 points) ou 2 parties validées par ippon (7 points) totalisant 44 points au minimum en 1 seule compétition.

- 2e option : Efficacité combinée

A) 20 points en shiai / test d'efficacité jujitsu fighting et/ou relation grade-championnat jujitsu fighting. Les candidats âgés de 40 ans et plus sont dispensés de cette partie.

B) Exercices conventionnels : Uchi-komi en déplacement d'une durée de 1' sur au moins 3 enchaînements avec au moins 2 techniques différentes choisies en atemi-waza et/ou projection et/ou contrôle au sol et nage-komi de 1' maximum sur un enchaînement de 2 techniques différentes (1 atemi + 1 projection) et 2 exercices d'application de 2' de type kakari-geiko et/ou yaku-soku-geiko, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve. Cette partie n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

UV 4 – Engagement personnel dans le développement de l'activité

Le candidat doit effectuer 1 journée de stage ou 1 journée de mise en situation en tant que commissaire sportif ou arbitre.

Equivalences :

Commissaire sportif départemental ou arbitre départemental en activité.
Participants à la coupe du jeune officiel (arbitre et commissaire sportif).

La validation de l'UV4 sera effectuée par l'OTD. Les résultats devront être remontés sur l'extranet.

Principe de transversalité :

Une UV4 acquise pour le 3e dan est équivalente en judo, en jujitsu traditionnel, en jiu-jitsu brésilien, en jujitsu contact.

3.4.4 - CONTENU DU 4e DAN JUJITSU TRADITIONNEL

UV 1 - FORME IMPOSEE

Le candidat présente des réponses libres sur les 3 séries des imposés issus du programme du Duo System :

- Série A – Attaques de préhension, d'étreinte et de blocage du cou.
- Série B – Coups de poing, coups de pied et d'attaque.
- Série C – Attaques avec armes.

Le candidat présente aussi 1 série issue des 20 attaques imposées selon la progression française de jujitsu.

UV 2 - TECHNIQUE

Le candidat démontre son système d'attaque.

Les candidats devront démontrer leur connaissance des différentes formes d'expression du jujitsu à partir de leur (s) tokui-waza de projection. Ce travail sera suivi par une présentation de leurs systèmes d'attaques au sol.

La durée maximale de l'ensemble de la démonstration est de 10 minutes répartie entre 5 minutes minimum en nage-waza et 3 minutes en Ne-Waza.

UV 3 - EFFICACITE

- 1re option : Efficacité sportive

Cumul de 100 points en relation grade–championnat jujitsu fighting ou en shiai / test d'efficacité jujitsu fighting sur plusieurs épreuves ou 5 victoires consécutives par full ippon (10 points) ou 2 parties validées par ippon (7 points) totalisant 44 points au minimum en 1 seule compétition.

- 2e option : Efficacité combinée

A) 20 points en shiai / test d'efficacité jujitsu fighting et/ou relation grade–championnat jujitsu fighting. Les candidats âgés de 40 ans et plus sont dispensés de cette partie.

B) Exercices conventionnels : Uchi-komi en déplacement d'une durée de 1' sur au moins 3 enchainements avec au moins 2 techniques différentes choisies en atemi-waza et/ou projection et/ou contrôle au sol et nage-komi de 1' maximum sur au moins 2 enchainements de 2 techniques différentes (1 atemi + 1 projection) et 2 exercices d'application de 2' de type kakari-geiko et/ou yaku-soku-geiko, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve. Cette partie n'est pas fractionnable. Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

UV 4 – Engagement personnel dans le développement de l'activité

Le candidat doit effectuer 1 journée de stage ou 1 journée de mise en situation en tant que commissaire sportif ou arbitre.

Equivalences :

Commissaire sportif départemental en activité.
Participants à la coupe du jeune officiel (arbitre et commissaire sportif).

La validation de l'UV4 sera effectuée par l'OTD. Les résultats devront être remontés sur l'extranet.

Principe de transversalité :

Une UV4 acquise pour le 4e dan est équivalente en judo, en jujitsu traditionnel, en jiu-jitsu brésilien, en jujitsu contact.

3.4.5 - CONTENU DU 5e DAN JUJITSU TRADITIONNEL

Conditions de présentation :

Les conditions de présentation doivent être remplies en référence à la date d'homologation du grade précédent. La candidature est à envoyer à la CODG de rattachement dans les délais fixés par le calendrier des examens.

Les formulaires de candidature signés par la CODG et la CORG doivent être envoyés par mail à l'adresse grade@ffjudo.com

Critères de présentation :

Tous les candidats devront justifier d'un titre ou fonction d'une durée minimum de 4 ans dans les domaines de l'activité jujitsu suivants :

- Être ou avoir été membre de commission technique départementale.
- Être ou avoir été membre de l'équipe technique régionale.
- Être ou avoir été juge/évaluateur régional.
- Être ou avoir été élu d'un organe dirigeant de niveau départemental ou régional.
- Être ou avoir été conseiller technique.
- Être ou avoir été arbitre ou commissaire sportif régional minimum.
- Être compétiteur ayant participé à un championnat de France individuel seniors jujitsu.

Où depuis le dernier grade obtenu :

- Être enseignant en exercice et justifier de participations aux sessions de formations continues nationales organisées par la FFJDA pour une durée de 28 heures minimum, ou toutes autres formations continues fédérales pour une durée de 56 heures minimum.

Toutefois, les postulants ne remplissant pas les critères ci-dessus ont la possibilité de demander une dérogation auprès de la CSDGE.

Examen :

L'examen consiste en une prestation personnelle au cours de laquelle les candidats devront démontrer leur connaissance des différentes formes d'expression du ju-jitsu.

La prestation globale comprend deux UV. Les candidats ont la possibilité de ne se présenter qu'à un seul UV ou à la totalité de l'épreuve à l'examen.

UV 1 : KATA

Le candidat présente le kime-no-kata dans le rôle de tori.

Par dérogation, le ju-no-kata sera demandé pour les candidats ayant obtenu le 4e dan avec le précédent règlement des grades.

UV 2 : EXPRESSION TECHNIQUE JU-JITSU DEBOUT ET SOL (NAGE-WAZA / NE-WAZA)

Les candidats devront démontrer leur connaissance des différentes formes d'expression du jujitsu.

Le candidat présentera en travail debout et sol, tout ou partie de son système d'attaque et tout ou partie de son système de défense.

La démonstration devra être organisée selon un plan clair et précis et fera apparaître les principes généraux qui organisent l'ensemble de la démonstration et au choix du candidat :

- Des techniques de défense mettant en œuvre l'ensemble des habiletés techniques fondamentales dans les différents contextes de la pratique (garde, saisies, postures, déplacements...).
- Des défenses et ripostes pertinentes adaptées aux situations d'attaques, couvrant l'ensemble des familles (atémis, clés, projections, liaisons debout-sol, contrôles au sol...), exécutées avec précision et vitesse.

Les armes utilisées pour la prestation sont limitées aux bâton long, bâton court, poignard et revolver.

La durée de l'ensemble de la démonstration doit être sur une durée de 10 minutes.

Pour l'ensemble de sa prestation, le candidat doit mettre en évidence la qualité des connaissances et les savoirs faire techniques permettant de percevoir l'efficacité, de préférence à la réalisation de trop nombreuses techniques.

Textes Sportifs
CADRAGE

Textes Sportifs
COMPETITIONS
SPORTIVES

Textes Sportifs
COMPETITIONS
DELOISIR

Textes Sportifs
ACTIVITES
ENCADREES

REGLES
TECHNIQUES
ET SECURITE

GRADES

STATUTS
FFJDA

RI FFJDA ET
ANNEXES

REGLEMENTS
SPECIFIQUES

LICENCES
AFFILIATIONS
ASSURANCE

Un document écrit relatant le détail de la prestation devra être adressé à la CSDGE de la FFJDA. Ce dossier de prestation devra être envoyé numériquement sous format PDF et par mail à grade@ffjudo.com) 1 mois avant la date de l'examen. 2 exemplaires papier seront à remettre au jury le jour de l'examen.

Ce document devra inclure une présentation succincte du candidat (état civil, âge, région d'appartenance, activités et parcours en judo) qui devra être placée en début de document.

Jugement :

Chaque jury est composé de 3 évaluateurs minimum, titulaires du grade de 6e dan minimum, certifiés du niveau N5.

Est déclaré admis à une UV, tout candidat obtenant l'unanimité du jury à l'UV présentée.

3.4.6 - CONTENU DU 6e DAN JUJITSU TRADITIONNEL

Conditions de présentation :

Les conditions de présentation doivent être remplies en référence à la date d'homologation du grade précédent. La candidature est à envoyer à la CODG de rattachement dans les délais fixés par le calendrier des examens.

Les formulaires de candidature signés par la CODG et la CORG doivent être envoyés par mail à l'adresse grade@ffjudo.com

Critères de présentation :

Tous les candidats devront justifier d'une ancienneté de 25 ans de ceinture noire et au moins 2 titres ou fonctions d'une durée minimum de 4 ans dans les domaines de l'activité judo suivants :

- Être ou avoir été membre de commission technique départementale.
- Être ou avoir été membre de l'équipe technique régionale.
- Être ou avoir été juge régional.
- Être ou avoir été élu d'un organe dirigeant de niveau départemental ou régional.
- Être ou avoir été conseiller technique.
- Être ou avoir été arbitre ou commissaire sportif régional minimum.
- Être compétiteur ayant participé à un championnat de France individuel seniors judo.

Ou depuis le dernier grade obtenu :

- Être enseignant judo en exercice.

Toutefois, les postulants ne remplissant pas les critères ci-dessus ont la possibilité de demander une dérogation auprès de la CSDGE. Cette décision sera assortie d'une augmentation du délai dans le grade précédent.

Examen :

L'examen consiste en une prestation personnelle au cours de laquelle les candidats devront démontrer leur connaissance des différentes formes d'expression du judo.

La prestation globale comprend deux UV. Les candidats ont la possibilité de ne se présenter qu'à une seule UV ou à la totalité de l'épreuve à l'examen.

UV1 – KATA

Le candidat présente le koshiki-no-kata « formes anciennes » avec respect du cérémonial et exécution en totalité dans le rôle de tori.

UV2 – PRESTATION TECHNIQUE EN JU-JITSU

Les candidats devront démontrer leur expertise des différentes formes d'expression du judo.

Le candidat présentera en travail debout et sol, tout ou partie de son système d'attaque et tout ou partie de son système de défense.

La démonstration devra être organisée selon un plan clair et précis et fera apparaître les principes généraux qui organisent l'ensemble de la démonstration et au choix du candidat :

- Des techniques liées à son système d'attaque mettant en œuvre l'ensemble des habiletés techniques fondamentales dans les différents contextes de la pratique (garde, saisies, postures, déplacements...).

- Des défenses et ripostes pertinentes adaptées aux situations d'attaques, couvrant l'ensemble des familles (atémis, clés, projections, liaisons debout-sol, contrôles au sol...), exécutées avec précision et vitesse dans un contexte de Self défense ou défense personnelle.

Les armes utilisées pour la prestation sont limitées aux bâton long, bâton court, poignard et revolver.

Pour l'ensemble de sa prestation, le candidat doit mettre en évidence la qualité des connaissances et les savoirs faire techniques permettant de percevoir l'efficacité, de préférence à la réalisation de trop nombreuses techniques.

La prestation technique doit durer de 15 minutes minimum à 20 minutes maximum (avec 5 minutes minimum pour chaque partie), temps de repos compris.

La prestation sera suivie d'un entretien de 10 minutes maximum au cours duquel le candidat devra argumenter ses choix, la logique de sa prestation et la liaison entre les différentes formes d'expression. Le jury sera à même de poser des questions complémentaires.

Un document écrit relatant le détail de la prestation devra être adressé à la CSDGE de la FFJDA. Ce dossier de prestation devra être envoyé numériquement sous format PDF et par mail à grade@ffjudo.com) 1 mois avant la date de l'examen. 2 exemplaires papier seront à remettre au jury le jour de l'examen.

Ce document devra inclure une présentation succincte du candidat (état civil, âge, région d'appartenance, activités et parcours en judo) qui devra être placée en début de document.

Ce document servira de guide et de support à l'entretien.

Une « fiche guide » de recommandations précisant les critères de jugement de l'examen du 6e dan est mise à disposition des candidats par la CSDGE.

Jugement :

Chaque jury est composé de 3 évaluateurs minimum, titulaires du grade de 7e dan minimum, certifiés du niveau N6.

Les membres du jury évaluent la prestation du candidat sur l'ensemble des épreuves passées.

Chaque évaluateur détermine un niveau de la prestation parmi les 3 niveaux suivants : « Excellent », « Bien », « Insuffisant ».

Le candidat est réputé reçu à l'UV lorsque qu'il obtient les niveaux « excellent » ou « bien » à l'unanimité des évaluateurs.

Mentions :

Il est créé 2 mentions, qui ne peuvent être attribuées que dans la mesure où le candidat présente l'ensemble de l'épreuve UV1 et UV2 lors du même examen.

- La mention « excellent » qui s'obtient par 3 appréciations « excellent ».
- La mention « très bien » qui s'obtient par 2 appréciations « excellent » et 1 « bien ».

3.4.7 - CONTENU DU 7e DAN JUJITSU TRADITIONNEL

Conditions de présentation :

Les conditions de présentation doivent être remplies en référence à la date d'homologation du grade précédent. La candidature est à envoyer à la CODG de rattachement dans les délais fixés par le calendrier des examens.

Les formulaires de candidature signés par la CODG et la CORG doivent être envoyés par mail à l'adresse grade@ffjudo.com

Le judoka candidat au 7e dan doit être une figure emblématique de sa région et doit répondre aux critères de présentation.

Critères de présentation :

- Justifier d'un niveau sportif national judo seniors ou championnat équivalent.
- Être toujours impliqué dans le judo dans la durée (entraide et prospérité mutuelle, transmission) au niveau régional minimum parmi les critères de présentation du 6e dan.

• Justifier d'une expérience d'au moins une olympiade au niveau national en tant que : arbitre, dirigeant au sein d'un organisme territorial délégataire, formateur régional ou national, entraîneur national, membre de l'encadrement technique.

Ou justifier d'au moins 3 expériences parmi celles visées aux critères de présentation du 6e dan.

Toutefois, les postulants ne remplissant pas les critères ci-dessus ont la possibilité de demander une dérogation auprès de la CSDGE.

Examen :

L'examen comprend deux UV. Les candidats ont la possibilité de ne se présenter qu'à une seule UV ou à la totalité de l'épreuve à l'examen.

UV 1 – KATA

Le candidat présente l'itsutsu-no-kata dans le rôle de tori.

UV2 - Prestation technique et Entretien

Le candidat présente une partie technique libre de nature pédagogique (à l'attention des ceintures noires) d'une durée comprise entre 15 minutes minimum et 20 minutes maximum, temps de repos compris.

Le candidat explique ensuite ses démonstrations au cours d'un entretien avec le jury d'une durée de 10 minutes minimum à 15 minutes maximum. Un document écrit relatant le détail de la prestation devra être adressé à la CSDGE de la FFJDA. Ce dossier de prestation devra être envoyé numériquement sous format PDF et par mail à grade@ffjudo.com 1 mois avant la date de l'examen. 2 exemplaires papier seront à remettre au jury le jour de l'examen.

Jugement :

Chaque jury est composé de 3 évaluateurs titulaires du 7e dan minimum, et certifiés du niveau N7.

Chaque évaluateur détermine un niveau à la prestation parmi les trois niveaux suivants : « Excellent », « Bien », « Insuffisant ».

Le candidat est réputé reçu à l'UV lorsque qu'il obtient les niveaux « excellent » ou « bien » à l'unanimité des évaluateurs.

Mentions :

Il est créé 2 mentions, qui ne peuvent être attribuées que dans la mesure où le candidat présente l'ensemble de l'épreuve UV1 et UV2 lors du même examen.

- La mention « excellent » qui s'obtient par 3 appréciations « excellent ».
- La mention « très bien » qui s'obtient par 2 appréciations « excellent » et 1 « bien »

3.5 - CONTENU DES EXAMENS DE GRADES JIU-JITSU BRESILIEN

3.5.1 - CONTENU DU 1er DAN JIU-JITSU BRESILIEN

UV 1 - FORME IMPOSEE

Le candidat présente les 12 techniques de self défense soit la 1re série des imposées Jiu-Jitsu Brésilien.

UV 2 – TECHNIQUE

Le candidat démontre 10 techniques issues de l'annexe de la progression française de Jiu-Jitsu Brésilien choisies par le jury.

Deux méconnaissances seront acceptées.

Durée de l'épreuve : 5 minutes maximum.

UV 3 – EFFICACITE

- 1re option : Efficacité sportive

Cumul de 100 points en relation grade-championnat Jiu-Jitsu Brésilien ou en shiai / test d'efficacité Jiu-Jitsu Brésilien sur plusieurs épreuves ou 5 victoires consécutives par soumission (10 points) ou avec un écart de 7 points (7 points) totalisant 44 points au minimum en 1 seule compétition.

- 2e option : Efficacité combinée

A) 20 points en shiai / test d'efficacité Jiu-Jitsu Brésilien et/ou relation grade-championnat Jiu-Jitsu Brésilien. Les candidats âgés de 40 ans ou plus sont dispensés de cette partie.

B) Exercices conventionnels : Uchi-komi ou drill d'une durée de 1'30" sur au moins 2 positions de bases différentes et 2 exercices d'application de 2 minutes de type kakari-geiko et/ou yaku-soku-geiko au sol, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve.

Cette partie n'est pas fractionnable.

Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

UV 4 – Engagement personnel dans le développement de l'activité

Le candidat doit effectuer 1/2 journée de stage ou 1/2 journée de mise en situation en tant que commissaire sportif ou arbitre.

Equivalences :

Commissaire sportif départemental en activité.

Participants à la coupe du jeune officiel (arbitre et commissaire sportif).

La validation de l'UV4 sera effectuée par l'OTD. Les résultats devront être remontés sur l'extranet.

Principe de transversalité :

Une UV4 acquise pour le 1er dan est équivalente en judo, en jujitsu traditionnel, en jiu-jitsu brésilien, en ju-jitsu contact.

3.5.2 - CONTENU DU 2e DAN JIU-JITSU BRESILIEN

UV 1 FORME IMPOSEE

Le candidat présente la 2e série des imposées Jiu-Jitsu Brésilien.

UV 2 – TECHNIQUE

Le candidat présente une démonstration d'une évolution à partir d'une position référencée de la progression française choisie par candidat.

Durée : entre 3 minutes minimum et 4 minutes maximum.

Le candidat démontre 10 techniques issues de l'annexe de la progression française de Jiu-Jitsu Brésilien choisies par le jury.

Deux méconnaissances seront acceptées.

Durée de l'épreuve : 5 minutes maximum.

Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

UV 3 – EFFICACITE

- 1re option : Efficacité sportive

Cumul de 100 points en relation grade-championnat Jiu-Jitsu Brésilien ou en shiai / test d'efficacité Jiu-Jitsu Brésilien sur plusieurs épreuves ou 5 victoires consécutives par soumission (10 points) ou avec un écart de 7 points (7 points) totalisant 44 points au minimum en 1 seule compétition.

- 2e option : Efficacité combinée

A) 20 points en shiai / test d'efficacité Jiu-Jitsu Brésilien et/ou relation grade-championnat Jiu-Jitsu Brésilien. Les candidats âgés de 40 ans ou plus sont dispensés de cette partie.

B) Exercices conventionnels : Uchi-komi ou drill d'une durée de 2' sur au moins 3 positions de bases différentes et 2 exercices d'application de 2' de type kakari-geiko et/ou yaku-soku-geiko au sol, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve.

Cette partie n'est pas fractionnable.

Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

UV 4 – Engagement personnel dans le développement de l'activité

Le candidat doit effectuer 1/2 journée de stage ou 1/2 journée de mise en situation en tant que commissaire sportif ou arbitre.

Equivalences :

Commissaire sportif départemental en activité.

Participants à la coupe du jeune officiel (arbitre et commissaire sportif).

La validation de l'UV4 sera effectuée par l'OTD. Les résultats devront être remontés sur l'extranet.

Principe de transversalité :

Une UV4 acquise pour le 2e dan est équivalente en judo, en ju-jitsu traditionnel, en jiu-jitsu brésilien, en ju-jitsu contact.

Textes Sportifs
CADRAGE

Textes Sportifs
COMPETITIONS
SPORTIVES

Textes Sportifs
COMPETITIONS
DELOISIR

Textes Sportifs
ACTIVITES
ENCADREES

REGLES
TECHNIQUES
ET SECURITE

GRADES

STATUTS
FFJDA

RI FFJDA ET
ANNEXES

REGLEMENTS
SPECIFIQUES

LICENCES
AFFILIATIONS
ASSURANCE

3.5.3 - CONTENU DU 3e DAN JIU-JITSU BRÉSILIEN

UV 1 FORME IMPOSEE

Le candidat présente la 3e série des imposées Jiu-Jitsu Brésilien.

UV 2 – TECHNIQUE

Le candidat présente une démonstration d'une évolution à partir de 3 positions référencées de la progression française choisies par candidat.
Durée : entre 3 minutes minimum et 6 minutes maximum.

Le candidat démontre 6 techniques issues de l'annexe de la progression française de Jiu-Jitsu Brésilien choisies par le jury.
Durée de l'épreuve : 9 minutes maximum

Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

UV 3 – EFFICACITE

- 1re option : Efficacité sportive

Cumul de 100 points en relation grade-championnat Jiu-Jitsu Brésilien ou en shiai / test d'efficacité Jiu-Jitsu Brésilien sur plusieurs épreuves ou 5 victoires consécutives par soumission (10 points) ou avec un écart de 7 points (7 points) totalisant 44 points au minimum en 1 seule compétition.

- 2e option : Efficacité combinée

A) 20 points en shiai / test d'efficacité Jiu-Jitsu Brésilien et/ou relation grade-championnat Jiu-Jitsu Brésilien. Les candidats âgés de 40 ans ou plus sont dispensés de cette partie.

B) Exercices conventionnels : Uchi-komi ou drill d'une durée de 2'30" sur au moins 4 positions de bases différentes et 2 exercices d'application de 2' de type kakari-geiko et/ou yaku-soku-geiko au sol, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve.

Cette partie n'est pas fractionnable.

Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

UV 4 – Engagement personnel dans le développement de l'activité

Le candidat doit effectuer 1 journée de stage ou 1 journée de mise en situation en tant que commissaire sportif ou arbitre.

Equivalences :

Commissaire sportif départemental en activité.

Participants à la coupe du jeune officiel (arbitre et commissaire sportif).

La validation de l'UV4 sera effectuée par l'OTD. Les résultats devront être remontés sur l'extranet.

Principe de transversalité :

Une UV4 acquise pour le 3e dan est équivalente en judo, en ju-jitsu traditionnel, en jiu-jitsu brésilien, en ju-jitsu contact.

3.5.4 - CONTENU DU 4e DAN JIU-JITSU BRÉSILIEN

UV 1 FORME IMPOSEE

Le candidat présente la 4e série des imposées Jiu-Jitsu Brésilien.

UV 2 – TECHNIQUE

Le candidat démontre son système d'attaque.

La durée maximum de l'ensemble de la démonstration est de 10 minutes.

UV 3 – EFFICACITE

- 1re option : Efficacité sportive

Cumul de 100 points en relation grade-championnat Jiu-Jitsu Brésilien ou en shiai / test d'efficacité Jiu-Jitsu Brésilien sur plusieurs épreuves ou 5 victoires consécutives par soumission (10 points) ou avec un écart de 7 points (7 points) totalisant 44 points au minimum en 1 seule compétition.

- 2e option : Efficacité combinée

A) 20 points en shiai / test d'efficacité Ju-Jitsu Brésilien et/ou relation grade-championnat Ju-Jitsu Brésilien. Les candidats âgés de 40 ans ou plus sont dispensés de cette partie.

B) Exercices conventionnels : Uchi-komi ou drill d'une durée de 3" sur au moins 4 positions de bases différentes et 2 exercices d'application de 2' de

type kakari-geiko et/ou yaku-soku-geiko au sol, en respectant les consignes d'action données par le coordonnateur de l'épreuve.

Cette partie n'est pas fractionnable.

Le résultat est donné sur l'appréciation de l'ensemble des 2 épreuves.

UV 4 – Engagement personnel dans le développement de l'activité

Le candidat doit effectuer 1 journée de stage ou 1 journée de mise en situation en tant que commissaire sportif ou arbitre.

Equivalences :

Commissaire sportif départemental en activité.

Participants à la coupe du jeune officiel (arbitre et commissaire sportif).

La validation de l'UV4 sera effectuée par l'OTD. Les résultats devront être remontés sur l'extranet.

Principe de transversalité :

Une UV4 acquise pour le 4e dan est équivalente en judo, en ju-jitsu traditionnel, en jiu-jitsu brésilien, en ju-jitsu contact.

3.5.5 - CONTENU DES 5e 6e 7e DANS JIU-JITSU BRÉSILIEN

3.5.5.1 - Préalable :

Actuellement, le plus haut grade en Jiu-Jitsu Brésilien est le 5e dan.

Une commission ad hoc de la CSDGE, en charge de l'évaluation de l'évolution des hauts grades en Jiu-jitsu brésilien, déterminera la nécessité de proposer des sessions de passage de hauts grades en ju-jitsu brésilien. Elle étudiera les dossiers des candidats aux profils exceptionnels qui pourraient justifier l'accès au 5e dan et aux dans supérieurs en fonction de leur expérience, de leur expertise et de leur ancienneté dans le grade précédent.

3.5.5.2 - Candidatures :

Les candidats devront, dans le déroulement de leur carrière, justifier d'une notoriété d'exception reconnue par tous comme éminente dans tous les secteurs (sur le plan sportif, pédagogique et éthique).

Ces candidatures seront proposées par la commission ad hoc, et devront être validées aux ¾ des membres présents de la CSDGE réunis en commission plénière.

3.5.5.3 - Pour le 5e dan :

Tout candidat devra présenter devant un comité d'experts désignés par la CSDGE une prestation technique personnelle couvrant différents aspects du Jiu-Jitsu Brésilien.

Un document écrit relatant le détail de la prestation devra être adressé à la CSDGE de la FFJDA. Ce dossier de prestation devra être envoyé numériquement sous format PDF et par mail à grade@ffjudo.com) 1 mois avant la date de l'examen. 2 exemplaires papier seront à remettre au jury le jour de l'examen.

Ce document devra inclure une présentation succincte du candidat (état civil, âge, région d'appartenance, activités et parcours en judo) qui devra être placée en début de document.

Ce document servira de guide et de support à l'entretien.

3.5.5.4 - Pour le 6e dan et le 7e dan :

L'homologation du grade ne sera effective qu'après une contribution, authentifiée par le DTN de la FFJDA.

Tout candidat doit donc soumettre une réflexion de fond (mémoire, essai, étude technique) d'une cinquantaine de pages. Le contenu doit être une œuvre originale visant à enrichir le patrimoine du Jiu-Jitsu Brésilien.

Les documents de type « Curriculum Vitae » ou simple énumération de titres et fonctions seront systématiquement rejetés.

3.6 - CONTENU DES EXAMENS DE GRADES JUJITSU CONTACT

3.6.1 - PROTOCOLE DE GRADE DU 1er AU 4e DAN JUJITSU CONTACT

Le protocole de grade du jujitsu contact structure la validation des compétences techniques, athlétiques et institutionnelles des pratiquants adultes (16 ans et plus) du 1er au 4e dan. Il s'organise autour de 4 Unités de Valeur (UV) complémentaires, chacune évaluant une dimension distincte de la maîtrise de la discipline.

3.6.2 - Vue d'ensemble des UV par grade :

UV	1er DAN	2e DAN	3e DAN	4e DAN
UV1 Formes imposées	Kihon (12 séquences fondamentales)	Renzoku (enchaînements en continuité)	Henka (défense et contre-attaque)	Kanzen (maîtrise des 3 distances)
UV2 Technique (tirage)	10 techniques niveau 1 (exécution correcte)	10 techniques niveau 2 (+ enchaînement)	10 techniques niveau 3 (+ adaptation)	10 techniques niveau 4 (maîtrise complète)
UV3 Efficacité	100 points	100 points	100 points	100 points
UV4 Engagement	Participation	Participation régulière	Implication	Responsabilité

Note UV3 : L'adversaire réglementaire en UV3 est obligatoirement titulaire du grade immédiatement inférieur à celui visé.

UV1 :

L'UV1 évalue la capacité du candidat à exécuter des formes codifiées, fixées au niveau national. Ces formes ne sont pas libres : elles sont définies, nommées et décrites dans le présent référentiel. Chaque dan possède sa propre forme, avec un objectif pédagogique distinct et des critères d'évaluation spécifiques.

Les formes sont exécutées avec un partenaire (uke) dont le niveau de résistance est précisé pour chaque dan. Tori et uke sont en garde emboîtée selon le choix du candidat. Le jury évalue sur la base d'une grille nationale standardisée.

UV2 :

L'UV2 évalue la maîtrise individuelle des techniques de la nomenclature. Le jour de l'examen, un tirage au sort détermine les 10 techniques que le candidat devra exécuter, dans le respect d'une répartition imposée par famille.

Principe général :

Les 4 UV sont évaluées indépendamment. Chaque UV est capitalisable. Une UV validée reste acquise d'une session à l'autre. Le grade est attribué lorsque les 4 UV du niveau considéré sont validées.

Population concernée :

Ce protocole s'applique exclusivement aux pratiquants âgés de 16 ans et plus. L'intégralité du référentiel technique (192 techniques et situations issues des trois familles : pieds/poings, projections, ne-waza) est accessible à cette tranche d'âge.

Principe du tirage :

1. Chaque dan dispose d'une liste de techniques réparties en 3 familles : pieds/poings, projections, ne-waza.
2. Le tirage est effectué le jour J par le jury, en présence du candidat, depuis chaque famille séparément.
3. La répartition est fixe : 3 techniques pieds/poings + 3 projections + 4 ne-waza, soit un total de 10 techniques.
4. Le candidat dispose de 5 minutes de préparation mentale avant l'exécution.

2 méconnaissances seront acceptées.

UV3 :

L'UV3 mesure l'efficacité martiale du candidat dans un contexte compétitif réel. Les points sont accumulés sur des combats officiels disputés contre des adversaires du grade immédiatement inférieur à celui visé. Il n'y a pas de limite de durée pour accumuler les points. L'UV3 est capitalisable dans le temps.

UV4 :

L'UV4 évalue la contribution du candidat à la vie et au développement du jujitsu contact, au-delà de la pratique personnelle. Elle traduit l'idée qu'un dan est porteur d'une responsabilité vis-à-vis de la communauté martiale, responsabilité qui croît avec le niveau.

Textes Sportifs
CADRAGE

Textes Sportifs
COMPÉTITIONS
SPORTIVES

Textes Sportifs
COMPÉTITIONS
DELOISIR

Textes Sportifs
ACTIVITES
ENCADREES

REGLES
TECHNIQUES
ET SECURITE

GRADES

STATUTS
FFJDA

RI FFJDA ET
ANNEXES

REGLEMENTS
SPECIFIQUES

LICENCES
AFFILIATIONS
ASSURANCE

3.6.3 - PROTOCOLE DE L'EPREUVE POUR LE 1er DAN JUJITSU CONTACT

UV 1 FORME IMPOSEE : KIHON – FONDAMENTAUX

Objectif :

Démontrer la maîtrise des fondamentaux du jujitsu contact dans leurs formes pures.

Structure de la forme :

La forme Kihon est composée de 13 séquences exécutées en continuité, chacune illustrant un principe fondamental du jujitsu contact. Elle couvre les 4 registres techniques de la discipline.

Niveau de résistance de uke :

Uke est statique-coopératif : il ne résiste pas activement mais offre une surface de travail réaliste (posture debout naturelle, garde fermée au sol).

Critères d'évaluation :

Critère	Pondération	Indicateurs
Exactitude technique	30%	Respect de la forme codifiée, positions clés correctes
Placement et équilibre	25%	Stabilité dans chaque séquence, appuis corrects
Stabilité de l'ensemble	25%	Pas d'interruption, continuité entre les séquences
Stabilité de l'ensemble	20%	Ordre des séquences, début et fin ritualisés

UV 2 – TECHNIQUE

Mode d'exécution :

Grades	Mode d'exécution	Description
1er dan	Statique coopératif	Uke offre une cible fixe et coopérative. Évaluation de l'exécution correcte.

Exigence :

Exécution correcte de la technique tirée, en mode statique coopératif.

Répartition du tirage :

Famille	Techniques au tirage	Techniques tirées	Total
Pieds / poings	10 disponibles	3 tirées	3
Projections	8 disponibles	3 tirées	3
Ne-waza	14 disponibles	4 tirées	4
TOTAL	32 techniques	10 tirées	10

UV 3 – EFFICACITE

Barème des points :

Résultat	Points	Condition	Validité
Victoire avant la limite (soumission) / domination technique / arrêt de l'arbitre)	10 points	Vs grade n-1	Illimitée
Décision unanime	10 points	Vs grade n-1	Illimitée
Décision partagée	7 points	Vs grade n-1	Illimitée

Le seuil de validation pour le 1er dan est de 100 points.

Règles et conditions :

- Adversaire réglementaire : obligatoirement titulaire du grade immédiatement inférieur à celui visé.
- Compétitions valides : tournois officiels reconnus par la fédération (championnats régionaux, nationaux, stages compétitifs labellisés).
- Capitalisation illimitée : les points ne se périment pas. Le candidat peut les accumuler sur plusieurs années.
- Traçabilité : chaque résultat doit être attesté par un document officiel (feuille de résultats signée, rapport du commissariat sportif).
- Pas de plafond de points par combat : plusieurs victoires lors d'un même tournoi s'additionnent.

UV 4 – Engagement personnel dans le développement de l'activité

Grades	Niveau d'exigence	Niveau d'exigence
1er dan	Participation	Présence à 1 stage fédéral ou 1 compétition officielle en tant que participant ou bénévole

Modes de validation détaillés :

- Présence documentée à au moins 1 stage fédéral jujitsu contact dans l'année de candidature.
- Ou participation bénévole à l'organisation d'une compétition officielle.
- Validation : attestation de présence signée par le responsable de l'événement.

Principe de transversalité :

Une UV4 acquise pour le 1er dan est équivalente en judo, en jujitsu traditionnel, en jiu-jitsu brésilien, en jujitsu contact.

3.6.4 - PROTOCOLE DE L'EPREUVE POUR LE 2e DAN JUJITSU CONTACT

UV 1 FORME IMPOSEE : RENZOKU – ENCHAINEMENT

Objectif :

Démontrer la fluidité et la capacité à enchaîner les actions sans rupture de rythme ni de placement.

Structure de la forme :

La forme Renzoku introduit le principe de continuité : chaque séquence découle naturellement de la précédente. L'accent est mis sur les combinaisons pieds-poings, les projections en continuité et les transitions immédiates vers le sol.

Niveau de résistance de uke :

Uke offre une résistance légère et réaliste : il maintient sa garde, avance naturellement, offre une légère tension dans les saisies. Il ne bloque pas activement mais n'est pas passif.

Critères d'évaluation :

Critère	Pondération	Indicateurs
Continuité	35%	Absence de pause entre les séquences, flux constant
Précision technique	30%	Chaque technique reste techniquement correcte dans le flux
Contrôle et placement	20%	Maintien de l'équilibre et du placement dans les transitions
Présence martiale	15%	Intention dans chaque geste, engagement corporel

UV 2 – TECHNIQUE

Exigence :

Exécution correcte + enchaînement vers une technique complémentaire de la nomenclature.

Les listes du 2e dan intègrent les techniques du 1er dan et ajoutent les techniques de niveau intermédiaire.

Mode d'exécution :

Grades	Mode d'exécution	Description
2e dan	Dynamique léger + enchaînement	Chaque technique est incluse dans une séquence. Uke offre une légère résistance.

Textes Sportifs
CADRAGE

Textes Sportifs
COMPETITIONS
SPORTIVES

Textes Sportifs
COMPETITIONS
DELOISIR

Textes Sportifs
ACTIVITES
ENCADREES

REGLES
TECHNIQUES
ET SECURITE

GRADES

STATUTS
FFJDA

RI FFJDA ET
ANNEXES

REGLEMENTS
SPECIFIQUES

LICENCES
AFFILIATIONS
ASSURANCE

Répartition du tirage :

Famille	Techniques au tirage	Techniques tirées	Total
Pieds / poings	13 disponibles	3 tirées	3
Projections	10 disponibles	3 tirées	3
Ne-waza	18 disponibles	4 tirées	4
TOTAL	41 techniques	10 tirées	10

UV 3 – EFFICACITE

Barème des points :

Résultat	Points	Condition	Validité
Victoire avant la limite (soumission) / domination technique / arrêt de l'arbitre)	10 points	Vs grade n-1	Illimitée
Décision unanime	10 points	Vs grade n-1	Illimitée
Décision partagée	7 points	Vs grade n-1	Illimitée

Le seuil de validation pour le 2e dan est de 100 points.

Règles et conditions :

- Adversaire réglementaire : obligatoirement titulaire du grade immédiatement inférieur à celui visé.
- Compétitions valides : tournois officiels reconnus par la fédération (championnats régionaux, nationaux, stages compétitifs labellisés).
- Capitalisation illimitée : les points ne se périssent pas. Le candidat peut les accumuler sur plusieurs années.
- Traçabilité : chaque résultat doit être attesté par un document officiel (feuille de résultats signée, rapport du commissariat sportif).
- Pas de plafond de points par combat : plusieurs victoires lors d'un même tournoi s'additionnent.

UV 4 – Engagement personnel dans le développement de l'activité

Grades	Niveau d'exigence	Modes de validation
2e dan	Participation régulière	Participation active sur au moins 2 événements dans l'année (stages, compétitions, arbitrage, commissariat)

Modes de validation détaillés :

- Participation active à au moins 2 événements fédéraux dans l'année (stages, compétitions, journées de formation).
- Exercice du rôle de juge de chaise ou assistant-commissaire lors d'une compétition.
- Validation : attestations signées ou rapport du commissariat sportif.

Principe de transversalité :

Une UV4 acquise pour le 2e dan est équivalente en judo, en jujitsu traditionnel, en jiu-jitsu brésilien, en jujitsu contact.

3.6.5 - PROTOCOLE DE L'EPREUVE POUR LE 3e DAN JUJITSU CONTACT

UV 1 FORME IMPOSEE : HENKA – ADAPTATION

Objectif :

Démontrer la capacité d'adaptation — répondre à une attaque, changer d'angle, contre-attaquer avec logique martiale.

Structure de la forme :

La forme Henka est la première forme interactive : uke initie les attaques. Le candidat (tori) doit répondre selon la forme codifiée. Le timing, la lecture de l'attaque et la crédibilité martiale sont au cœur de l'évaluation.

Niveau de résistance de uke :

Uke attaque avec intention réelle et vitesse modérée (70 % de l'intensité maximale). Les attaques sont codifiées mais exécutées avec authenticité.

Critères d'évaluation :

Critère	Pondération	Indicateurs
Timing	35%	Réponse placée au bon moment par rapport à l'attaque de uke
Crédibilité martiale	30%	L'ensemble est lisible et efficace comme combat réel
Maîtrise technique	25%	Chaque technique reste correcte sous contrainte de l'attaque
Adaptation (séq. 12)	10%	Pertinence et cohérence de la réponse choisie librement

UV 2 - TECHNIQUE

Exigence :

Exécution + adaptation à une variation de posture ou d'angle proposée par uke.

Les listes du 3e dan intègrent toutes les techniques des deux premiers dans et ajoutent les techniques avancées.

Mode d'exécution :

Grades	Mode d'exécution	Description
3e dan	Semi-résistant + adaptation	Uke propose une variation de posture ou de résistance. Le candidat doit adapter son entrée ou son angle.

Répartition du tirage :

Famille	Techniques au tirage	Techniques tirées	Total
Pieds / poings	11 disponibles	3 tirées	3
Projections	8 disponibles	3 tirées	3
Ne-waza	17 disponibles	4 tirées	4
TOTAL	36 techniques	10 tirées	10

UV 3 - EFFICACITE

Barème des points :

Résultat	Points	Condition	Validité
Victoire avant la limite (soumission) / domination technique / arrêt de l'arbitre	10 points	Vs grade n-1	Illimitée
Décision unanime	10 points	Vs grade n-1	Illimitée
Décision partagée	7 points	Vs grade n-1	Illimitée

Le seuil de validation pour le 3e dan est de 100 points.

Règles et conditions :

- Adversaire réglementaire : obligatoirement titulaire du grade immédiatement inférieur à celui visé.
- Compétitions valides : tournois officiels reconnus par la fédération (championnats régionaux, nationaux, stages compétitifs labellisés).
- Capitalisation illimitée : les points ne se périment pas. Le candidat peut les accumuler sur plusieurs années.
- Traçabilité : chaque résultat doit être attesté par un document officiel (feuille de résultats signée, rapport du commissariat sportif).
- Pas de plafond de points par combat : plusieurs victoires lors d'un même tournoi s'additionnent.

Textes Sportifs
CADRAGE

Textes Sportifs
COMPÉTITIONS
SPORTIVES

Textes Sportifs
COMPÉTITIONS
DELOISIR

Textes Sportifs
ACTIVITES
ENCADREES

REGLES
TECHNIQUES
ET SECURITE

GRADES

STATUTS
FFJDA

RI FFJDA ET
ANNEXES

REGLEMENTS
SPECIFIQUES

LICENCES
AFFILIATIONS
ASSURANCE

UV 4 – Engagement personnel dans le développement de l'activité

Grades	Niveau d'exigence	Modes de validation
3e dan	Implication	Rôle actif : arbitre officiel, membre du commissariat sportif, formateur lors d'un stage fédéral, ou responsable d'organisation d'un événement

Modes de validation détaillés :

- Arbitre officiel certifié jujitsu contact (ou en cours de certification).
- Ou membre actif du commissariat sportif lors d'une compétition nationale ou régionale.
- Ou intervention en tant que formateur lors d'un stage fédéral (même partielle).
- Ou responsabilité d'organisation d'un événement labellisé (tournoi, stage régional).
- Validation : attestation de la commission technique nationale ou du directeur technique.

Principe de transversalité :

Une UV4 acquise pour le 3e dan est équivalente en judo, en jujitsu traditionnel, en jiu-jitsu brésilien, en jujitsu contact.

3.6.6 - PROTOCOLE DE L'EPREUVE POUR LE 4e DAN JUJITSU CONTACT

UV 1 FORME IMPOSEE : KANZEN – ACHEVE ENTIEREMENT

Objectif :

Démontrer une maîtrise globale du jujitsu contact – gestion des trois distances, enchaînements complexes, présence martiale de haut niveau.

Structure de la forme :

La forme Kanzen est la forme de synthèse. Elle intègre les trois distances (percussion, corps-à-corps, sol), les enchaînements les plus complexes du référentiel, et exige une lecture permanente de l'adversaire. C'est une forme semi-libre : le cadre est imposé (registres, transitions obligatoires) mais l'expression technique au sein de chaque registre laisse une marge d'interprétation au candidat.

Niveau de résistance de uke :

Uke offre une résistance dynamique et réaliste (80-90 % de l'intensité). Il peut changer d'attitude (passer de l'attaque à la défense) selon les instructions du jury pour tester l'adaptation du candidat.

Critères d'évaluation :

Critère	Pondération	Indicateurs
Précision technique	25%	Maîtrise de chaque technique dans le flux, sans dégradation
Fluidité globale	25%	Continuité parfaite entre les 3 distances, absence de rupture
Efficacité gestuelle	25%	Économie du mouvement, intention dans chaque geste
Présence martiale	25%	Autorité, lecture de l'adversaire, engagement de niveau dan

UV 2 – TECHNIQUE

Exigence :

Maîtrise complète – technique exécutée contre résistance active de uke, avec contrôle total et lecture de la situation.

Le 4e dan tire dans l'ensemble du référentiel adulte (toutes techniques C disponibles).

Mode d'exécution :

Grades	Mode d'exécution	Description
4e dan	Résistant + maîtrise complète	Uke résiste activement. Le candidat doit démontrer la technique avec efficacité réelle, contrôle total et lecture de la situation.

Répartition du tirage :

Famille	Techniques au tirage	Techniques tirées	Total
Pieds / poings	5 disponibles	3 tirées	3
Projections	6 disponibles	3 tirées	3
Ne-waza	16 disponibles	4 tirées	4
TOTAL	27 techniques	10 tirées	10

UV 3 – EFFICACITE

Barème des points :

Résultat	Points	Condition	Validité
Victoire avant la limite (soumission) / domination technique / arrêt de l'arbitre)	10 points	Vs grade n-1	Illimitée
Décision unanime	10 points	Vs grade n-1	Illimitée
Décision partagée	7 points	Vs grade n-1	Illimitée

Le seuil de validation pour le 4e dan est de 100 points.

Règles et conditions :

- Adversaire réglementaire : obligatoirement titulaire du grade immédiatement inférieur à celui visé.
- Compétitions valides : tournois officiels reconnus par la fédération (championnats régionaux, nationaux, stages compétitifs labellisés).
- Capitalisation illimitée : les points ne se périssent pas. Le candidat peut les accumuler sur plusieurs années.
- Traçabilité : chaque résultat doit être attesté par un document officiel (feuille de résultats signée, rapport du commissariat sportif).
- Pas de plafond de points par combat : plusieurs victoires lors d'un même tournoi s'additionnent.

UV 4 – Engagement personnel dans le développement de l'activité

Grades	Niveau d'exigence	Modes de validation
4e dan	Responsabilité	Responsabilité structurelle : responsable technique de club, membre d'une commission fédérale, encadrement d'un stage national, ou équivalent reconnu par la fédération

Modes de validation détaillés :

- Responsable technique de club jujitsu contact affilié (attesté par la fédération).
- Ou membre d'une commission fédérale (technique, arbitrage, développement).
- Ou encadrement d'un stage national en qualité de cadre technique.
- Ou équivalent reconnu par délibération de la commission nationale des grades.
- Validation : délibération officielle de la commission nationale des grades.

Principe de transversalité :

Une UV4 acquise pour le 4e dan est équivalente en judo, en jujitsu traditionnel, en jiu-jitsu brésilien, en jujitsu contact.

Textes Sportifs
CADRAGE

Textes Sportifs
COMPÉTITIONS
SPORTIVES

Textes Sportifs
COMPÉTITIONS
DE LOISIR

Textes Sportifs
ACTIVITÉS
ENCADRÉES

REGLES
TECHNIQUES
ET SECURITE

GRADES

STATUTS
FFJDA

RI FFJDA ET
ANNEXES

REGLEMENTS
SPECIFIQUES

LICENCES
AFFILIATIONS
ASSURANCE

3.6.7 - RECAPITULATIF DES CONDITIONS DE VALIDATION

GRADE	UV1 — Forme Imposée	UV2 — Technique	UV3 — Efficacité	UV4 — Engagement
1er dan	Kihon (13 séquences)	10 techniques liste N1 Exécution correcte uke statique	100 pts vs ceinture Marron	Participation (1 événement)
2e dan	Renzoku (continuité)	10 techniques liste N2 + enchaînement uke léger	100 pts vs 1er dan	Participation régulière (2 événements)
3e dan	Henka (adaptation)	10 techniques liste N3 + adaptation uke semi-résistant	100 pts vs 2e dan	Implication (rôle actif)
4e dan	Kanzen (maîtrise globale)	10 techniques liste N4 Maîtrise complète uke résistant	100 pts vs 3e dan	Responsabilité (structurelle)

Principe de capitalisation :

Chaque UV est indépendante et capitalisable. Il n'y a pas de délai de péremption entre les UV validées.

Jury :

Le jury de grade est composé d'au moins trois membres titulaires du grade supérieur à celui évalué ou, pour le 4e dan, de membres de la commission nationale des grades désignés par le directeur technique national. La présence d'un représentant fédéral est obligatoire pour les 3e et 4e dans.

3.6.8 - PROTOCOLE DE GRADE POUR LES 5e ET 6e DAN JUJITSU CONTACT

Préambule des grades supérieurs :

Les grades de 5e et 6e dan marquent une rupture fondamentale avec les grades précédents. Là où les grades du 1er au 4e dan évaluent la maîtrise progressive d'un référentiel technique défini et la compétition, les grades supérieurs évaluent une tout autre forme d'excellence : la capacité à organiser, transmettre et démontrer une vision personnelle et cohérente du jujitsu contact.

Ces grades ne se valident pas par l'accumulation de points ou l'exécution d'une liste imposée. Ils se valident par une prestation construite, argumentée, qui révèle la profondeur de la réflexion martiale du candidat et la maturité de son expression technique.

Exigence commune :

À ces niveaux, la qualité prime sur la quantité. Un candidat qui démontre peu de techniques mais les maîtrise avec une clarté de principes, une efficacité réelle et une cohérence de système sera toujours préféré à celui qui multiplie les démonstrations sans fil conducteur.

Vue comparative pour le 5e et 6e dan :

	5e dan	6e dan
Durée totale	25 à 30 min (repos compris)	30 min maximum (repos compris) + entretien 10 min
Structure	Partie A — Imposée Partie B — Prestation personnelle	Partie A — Exercice imposé Partie B — Prestation sectorielle (20 min) Entretien avec le jury
Secteurs	Tous secteurs : pieds-poings, projections, sol — système d'attaque et de défense	1, 2 ou 3 secteurs au choix parmi : pieds-poings, projections, sol
Dossier écrit	PDF à grade@ffjudo.com — 1 mois avant 2 exemplaires papier le jour J	PDF à grade@ffjudo.com — 1 mois avant 2 exemplaires papier le jour J
Jury	3 membres — 6e dan minimum	3 membres — 7e dan minimum
Admission	Unanimité du jury	Unanimité du jury
Mentions	Aucune mention spécifique	« Excellent » (3 × Excellent) « Très Bien » (2 × Excellent + 1 × Bien)
Capitalisation	Les 2 UV sont capitalisables séparément	Représentation libre, sans limite de tentatives

3.6.8.1 - PROTOCOLE DE L'ÉPREUVE POUR LE 5e DAN JUJITSU CONTACT

Le 5e dan sanctionne une maîtrise globale du jujitsu contact et la capacité du candidat à présenter, de façon organisée et pédagogiquement lisible, son système technique personnel. L'épreuve est conçue pour mettre en lumière la cohérence entre la pratique et la réflexion martiale du candidat.

Conditions de candidature :

Le candidat au 5e dan doit être titulaire du 4e dan de jujitsu contact depuis au moins 4 ans à la date de l'examen. La candidature est soumise à l'accord de la Commission Spécialisée des Dan et Grades Équivalents (CSDGE) de la FFJDA.

Structure de l'épreuve :

L'épreuve est une prestation personnelle d'une durée totale de 25 minutes minimum à 30 minutes maximum, temps de repos compris. Le jury peut interrompre la prestation au-delà de 30 minutes.

Elle est articulée en 2 parties successives et indissociables à la première présentation.

Textes Sportifs
CADRAGE

Textes Sportifs
COMPÉTITIONS
SPORTIVES

Textes Sportifs
COMPÉTITIONS
DE LOISIR

Textes Sportifs
ACTIVITÉS
ENCADRÉES

RÈGLES
TECHNIQUES
ET SÉCURITÉ

GRADES

STATUTS
FFJDA

RI FFJDA ET
ANNEXES

RÈGLEMENTS
SPÉCIFIQUES

LICENCES
AFFILIATIONS
ASSURANCE